

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Octobre 1899, Départs, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1899, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton LA LECTURE DES FAMILLES.

Tirage: 7600 exemplaires

Pharmacie d'office. — Dimanche 18 Fév. 1900. — Pharmacie Boeh, Place du Marché, ouverte jusqu'à 9 1/2 heures du soir.

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

— SAMEDI 17 FÉVRIER 1900 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 63: « Budapest et Pola. »

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h. Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices à 8 1/2 h. s. La Fourmi. — Exercices à 8 h., au local. Société de Gymnastique La Genevoise. — Exercices à 6 heures et demie.

Groupes d'épargne

La Lutece. — Perception des cotisations, au local. La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. s. Club de la Pive. — Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2 h. Le Glaneur. — Versements obligatoires, dès 8 à 10 h.

Réunions diverses

Ordre indépendant des Bons-Templiers « Loge Fidélité N° 34 » (Groupe d'épargne). — Perception de 8 heures et demie à 9 heures et demie du soir.

L.O.G.T. Groupe d'épargne. Perception des cotisations samedi à 8 1/2 heures du soir.

Société de Touristes franco-suisse. — Perception des cotisations tous les samedis, à 9 heures du soir, au local.

L.O.G.T. Répétition de la Fanfare à 8 heures et demie du soir.

??? Assemblée, samedi, à 8 heures du soir, au Caveau.

La Fidella. — Assemblée réglementaire, à 8 h. s. Etoile. — Percep. des cotis. de 8 à 9 h. au local.

Les Amis des Alpes. — Percep. des cotis., à 8 h., au local.

Grutli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h. Société ornithologique. — Réunion à 8 1/2 h.

Société artistique « La Pervenche ». — Réunion. Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.

Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 à 10 h. du s.

Intimité (fonds des courses). — Réunion à 8 1/2 h. L.T.H. — Perception des cotisations.

Société féd. des sous-officiers (groupes d'escrime). — Assaut, 8 1/2 h. au local (Parc 76).

Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h. Groupe des Billeux. — Réunion à 8 1/2 h.

Clubs

XVIII Perception des cotisations de 9 heures à 9 heures et demie du soir au local.

Club de l'Exposition. — Perception des cotisations à 8 heures et demie.

Club du Renard. — Assemblée au Terrier.

Club du Rams. — Assemblée au local.

Club des 4 jours. — Réunion.

Club d'Escrime. — Leçon à 8 1/2 h. au local.

Vélo-Club. — Réunion à 8 1/2 h. au local.

Club de la Lumière. — Réunion au réverbère.

Club du tir de la Vinatrette. — Assen. 8 1/2 h.

Club des Amineches. — Réunion à 9 h.

Club Monaco. — Réunion.

Club de l'Edelweiss. — Perc. des cot. à 9 h.

Club électrique. — Assemblée à 7 h. s.

Club récréatif. — Assemblée à 8 1/2 h. s.

Le Nénuphar. — Réun. à 8 1/2 h. au Grand Marais.

Club de la Queue d'Ecoreuil. — Paiement des cotisations, à 7 heures du soir, chez Bruneau.

Club du Battant. — Ce soir réunion chez le Petit et demain, à 8 h., m. réunion avec prélim. Amende

Club des Eméchés. — Perc. des cotis. de 8 à h. Trio Laborieux. — Réunion à 8 1/2 h. au local.

Club l'Eclair. — Percep. des cot. de 8 à 8 1/2 h.

Club du Quillier. — Réunion à 8 1/2 h. au local.

Club de la Rogneuse. — Réunion.

Club Philo-delfe. — Assemblée tous les samedis, à 9 heures et demie du soir, au local.

La Rigolouse. — Assemblée tous les samedis, à 9 heures du soir, au Petit-Central.

Club de l'Etoile. — Réunion au local à 9 h. du soir. Paiement des cotisations.

Club du Vertige. — Perception des cotisations de 8 h. à 10 h. du soir, au local.

Club des Kikis. — Rendez-vous samedi, à 8 heures et demie du soir, à la petite station.

Dimanche, à 2 heures et demie après-midi, départ pour chez l'oncle.

Club du Potet. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h.

Concerts

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.

Brasserie du Square. — Tous les soirs.

Brasserie Robert. — Tous les soirs.

— DIMANCHE 18 FÉVRIER 1900 —

Théâtre

Rideau: 2 heures. — Lazare-le-Pâtre, drame en 5 actes.

Rideau: 8 1/2 h. — Faust, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux. (Voir aux annonces.)

Concerts
Restaurant des Armes-Réunies. — A 2 heures (salle du bas) Grutli allemand. — A 2 heures et demie (grande salle) Zitherclub Alpenrosli. — A 8 heures (grande salle) Chorale des Graveurs. — (Voir aux annonces.)

Bel-Air. — A 2 heures et demie. (V. aux annonces.) Grande Brasserie du Boulevard. — A 3 heures.

Soirées, divertissements, etc. (V. aux annonces.)

Groupe d'épargne

La Fleur de Lys. — Paiement des cotisations de 1 à 2 h. au local.

Réunions diverses

Ordre indépendant des Bons-Templiers. — Loge juvénile: « Prévoyance N° 4 ». — Réunion au Juventuti (1^{er} étage), à 1 h. après-midi (Collège 9).

Ecole comp. de guillochis. — Réunion à 9 h. m. La Violette. — Réunion à 9 1/2 h. du matin.

Mission évangélique. — Réunion à 2 1/2, et à 8 h. Société de tempérance. — Réunion publique à 8 h. Armée du Salut. — Réunion publique à 8 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Distribution des livres de 10 heures à midi.

Clubs

Club des Frisés. — Réunion à 1 h. soir. Club de la Feuille de Trèfle. — Réunion à 1 1/2 h.

Club des Grabons. — Réunion à 8 h. s. Club des « Cosandler ». — Réunion les dimanches de mauvais temps à 2 heures précises, au cercle.

Photo-Club. — Réunion à 9 heures précises du matin au local (Café des Alpes).

Club J. G. — Assemblée à 1 heure et demie précise au local. Amendable.

— LUNDI 19 FÉVRIER 1900 —

Sociétés de musique

Estudiantina. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Sociétés de chant

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition à 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.

Deutscher gemischter Kirchenchor. — Gesangstunde um 8 1/2 Uhr Abends, im Primar-Schulhaus (Saal 10).

Sociétés de gymnastique

Hommes. — Exercice, à 8 1/2 h., au local. Répétition des quadrilles.

Réunions diverses

L.O.G.T. « Loge Fidélité N° 34 ». Assemblée au Juventuti (Collège 9) à 8 1/2 heures du soir.

L'Aurore. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

Evangélisation populaire. — Réunion publique.

Mission évangélique. — Réunion publique.

Société suisse des Commerçants. — Lundi, 8 h. à 9 h., Comptabilité supérieure, Calligraphie; 9 h. à 10 h., Comptabilité inférieure.

L'Espée (Groupe d'Escrime de l'U.C.). — Leçon à 8 heures et demie, au local, salle d'armes de M. Fillioz professeur (rue du Parc 76).

Groupes d'épargne

Le Rucher. — Assemblée réglementaire, à 9 h.

La Flotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.

Allg. Arbeiter-Verein. — Versammlung, 8 1/2 Uhr.

Clubs

Club neuchâtelois. — Perception des cotisations, à 8 heures du soir, au local.

L'Anonyme. — Réunion à 8 heures et demie au local.

Club du Mystère. — Assemblée à h. du soir.

La vie à Paris

Paris, 15 février.

La Dame de chez Maxim mise au repos. — La pièce qui lui succède aux Nouveautés. — Vif succès. — La censure et M. Capus. — Un pari. — Encore la location marronne au théâtre. — La police sévit. — Demi-remède. — La vente des places dans les queues. — La Banque de France. — Son centenaire. — Son émission. — Réouverture du sport hippique.

Le théâtre des Nouveautés a dû se séparer du légendaire succès de la Dame de chez Maxim, afin que les visiteurs de l'Exposition, à qui cette pièce sera donnée, en pussent goûter à leur tour. Il avait chargé de nos plus joyeux chroniqueurs, M. Alfred Capus, dont l'Impartial a reproduit quelques-unes des courtes et amusantes fantaisies, de la périlleuse tâche de créer une comédie-vaudeville qui succédât honorablement à celle-là. Et c'est pourquoi nous avons eu hier soir la première de Les Maris de Léontine.

Pour scabreuse, elle l'est, cette nouvelle pièce. C'est déplorable. Du moins, M. Capus semble-t-il avoir répondu aux espérances mises sur lui. Le succès a été très vif, et les prophètes nous disent que Les Maris de Léontine iront à la centième et que la province et l'étranger y auront le même plaisir que Paris. Je ne le conteste pas. M. Capus a beaucoup d'esprit. Il amuse avec une bonne humeur incomparable. On a ri pendant les trois actes, sans songer à critiquer, à trouver invraisemblables des personnages si réellement comiques et dont le modèle n'existe que dans les préoccupations humoristiques de l'auteur.

Je ne saurais ici donner le scénario de cette pièce, cela me prendrait trop de place. Du reste, un jour ou l'autre, elle sera jouée en Suisse.

Hier soir, on racontait au foyer cet incident survenu pendant la répétition générale.

La censure remarqua qu'il était question d'un veau du nom d'Emile. Elle demanda que cette appellation fût modifiée. M. Capus, qui ne perd pas l'occasion de mettre les rieurs de son côté, lui a donné son prénom: Alfred. Et cet homme-veau est devenu tout de suite fameux sur le boulevard.

On racontait aussi que des clubmen avaient en janvier exposé de gros jeux sur la durée des représentations de La Dame de chez Maxim. Puisqu'elle est sur l'affiche depuis plus d'une année, disaient quelques-uns, il n'y a pas de raison pour qu'elle reste jusqu'à la fin de 1900. Et là-dessus des centaines de louis avaient été engagés. Les vainqueurs sont naturellement ceux qui ont pensé que la pièce de M. George Feydeau avait droit à un peu de repos.

Mes dernières notes parisiennes vous parlaient des désagréments du public qui loue de bonnes places au théâtre, non dans les prix les plus élevés, et qui est contraint, s'il veut un fauteuil pour son plaisir, de subir les majorations des revendeurs de coupons sur le trottoir ou dans des bureaux d'agences. Les plaintes ont été si vives que le parquet s'émeut et fait arrêter les industriels qui persistent à spéculer. Mais on m'explique que cette intervention de la justice ne coupera pas le mal par la racine. On le restreindra, on le limitera, mais c'est tout.

Quand une pièce est fort courue, il y a toujours beaucoup de monde au bureau de location. Or, certaines gens n'aiment pas attendre leur tour et sont tout heureuses d'acheter des billets aux premiers arrivés, des camelots la plupart. Ensuite, le chef de clique étant rémunéré par l'abandon qu'on lui fait d'un certain nombre de fauteuils, est forcé de revendre ces places comme il peut; de plus, c'est lui qui d'ordinaire se charge de l'écoulement des billets d'auteur.

Mais il n'est pas moins vrai que ce trafic, qui est la plaie de nos théâtres et auquel les visiteurs de l'Exposition ne manqueront pas de se heurter, sera réduit à d'infimes proportions si la police donne constamment la chasse aux individus qui font ouvertement et effrontément le commerce louche des coupons. Ceux de vos lecteurs qui viendront à Paris pourront se tenir pour avertis.

Du reste, l'accaparement et la revente des places sont appliqués à d'autres objets qu'au théâtre. Lorsqu'une sensationnelle cause vient devant la Cour d'assises, des camelots, dès l'aube, font queue devant la porte grillée du Palais de Justice pour vendre leur place aux curieux qui n'ont pas loisir ou patience de prendre rang eux-mêmes.

En décembre dernier, la Ville de Paris fit une grande émission. Or je remarquai que dès la première heure des gens firent queue devant les guichets des banques, non pour souscrire, mais pour vendre leur place à des retardataires fortunés. Et cela se passait sous les yeux des sergents de ville postés là pour prévenir les bousculades, comme une chose très naturelle.

Il faut être à Paris pour voir ces choses-là. Le centenaire de la Banque de France n'a pas passé inaperçu. Elle a été fondée le 13 février 1800 (34 pluviôse an VIII). Mais le privilège exclusif de créer des billets ne lui fut conféré que trois ans après par Bonaparte.

Je ne saurais vous conter le développement prodigieux de cet établissement financier dans le cours du siècle. C'était d'ailleurs inévitable dans un Etat aussi grand et centralisé que la France, qui n'a pas connu d'autre institution d'émission. Le montant de ses opérations, qui n'atteignait que 110 millions la première année de son existence, est représenté pour 1899 par une masse de près de 18 milliards. Ses billets de banque en circulation ont en ce moment une valeur de plus de 4 milliards, garantis par une encaisse de 3 milliards et le portefeuille.

On a fait valoir, à ce propos, le service que rend le billet de banque. Je trouve dans un document parlementaire le calcul suivant:

Pour payer un million de francs, il faudrait transporter un poids de 5000 kilogrammes d'argent ou de 322 kilogrammes d'or, tandis qu'il suffit de déplacer un poids de 1 kilogramme 8 dixièmes de billets de banque. La même somme d'un million, considérée non plus en poids mais en volume, représenterait en pièces de cinq francs d'argent la hauteur d'une colonne de cinq cents mètres, et en or, une hauteur de 65 mètres, tandis qu'en billets de banque cette hauteur ne dépasse pas dix centimètres.

Qu'on a raison de dire: Oh! la belle chose que les statistiques et que les billets!

L'hôtel de la Banque de France se trouve au centre de Paris, à la Place des Victoires que décore une statue équestre de Louis XIV. C'est un monument plus grand qu'imposant, ensermé dans des rues étroites et n'accédant même pas directement à la Place des Victoires. Un étranger pourrait passer à côté sans se douter de l'énorme rémouement de valeurs qui s'y fait chaque jour, ni penser que les factionnaires en pantalon rouge qui se promènent sur les trottoirs de l'immeuble, montent la garde, fusil sur l'épaule, autour de caveaux où gisent environ deux milliards en or.

Aujourd'hui s'est ouverte la saison des courses de chevaux. Pour le monde des sportsmen et des élégants, c'est un événement. Mais le temps avait farouché mine, et les parieurs, tarabustés par un vent âpre, soufflaient dans leurs doigts en suivant à Auteuil les péripéties des courses. Vous savez déjà que le pari est le grand pivot de ce sport.

C. R.-P.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 16 février. — La Chambre reprend la discussion du budget de la guerre. Le général de Galliffet dit qu'il répondra au moment de la discussion des divers chapitres aux critiques formulées par le rapporteur, M. Pelletan. Il proteste toutefois d'ores et déjà contre certaines allégations relatives à des malversations qui auraient été commises dans l'administration d'un régiment. (Applaudissements. Quelques protestations à l'extrême gauche.) M. de Galliffet ajoute que l'armée mérite la confiance du pays. On la trouvera toujours, dit-il, silencieuse, laborieuse, prête à marcher contre les ennemis du dehors et à maintenir dans l'observation des lois les factieux du dedans.

M. Pelletan répond qu'il a cité quelques fautes particulières et que le ministre aurait dû répondre à ces faits au lieu de chercher à passionner le débat.

M. Fournière, député socialiste, demande la nomination d'une commission d'enquête chargée d'établir les responsabilités des faits allégués par le rapporteur.

M. Waldeck-Rousseau combat cette proposition. C'est au gouvernement seul, dit-il, qu'il appartient de faire une enquête; puis il ajoute: « Est-il vrai que tout soit à blâmer dans l'armée? Non. M. Pelletan lui-même s'en défend. A côté de quelques défaillances, combien d'admirables dévouements ».

L'enquête est repoussée par 440 voix contre 58.

Puis la Chambre a rejeté de nombreux amendements tendant à réduire ou supprimer les périodes militaires de 28 et 18 jours.

Elle a adopté, par 307 voix contre 215, le principe de l'amendement Derveley, tendant à la création de camps où les réservistes et les territoriaux seraient convoqués pour une période d'exercices.

Paris, 16 février. — L'Intransigeant par d'un employé supérieur du ministère de la marine qui aurait proposé de livrer à une puissance étrangère certains documents secrets. Cet employé, en congé depuis longtemps, a été déferé, il y a plusieurs jours, au conseil des directeurs pour enquête. Quant aux relations qu'il aurait cherché à lier avec une puissance étrangère elles consistent uniquement en renseignements qu'il offrait sur les affrètements pour le Transvaal.

BANQUE FEDERALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS
COURS DES CHANGES, le 17 Février 1900.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

	Est.	Cours
France		
Chèque Paris	100	100.70
Court et petits effets longs	3 1/2	100.70
2 mois } acc. françaises	3 1/2	100.70
3 mois } min. fr. 3000	3 1/2	100.70
Chèque min. L. 100	2 1/2	36 1/2
Londres		
Court et petits effets longs	4	25 3/4
2 mois } acc. anglaises	4	25 3/4
3 mois } min. L. 100	4	25 3/4
Chèque Berlin, Francfort	123	65
Allemagne		
Court et petits effets longs	5 1/2	123.65
2 mois } acc. allemandes	5 1/2	123.65
3 mois } min. M. 3000	5 1/2	123.65
Chèque Gênes, Milan, Turin	93	80
Italie		
Court et petits effets longs	5	93.80
2 mois } 4 chiffres	5	93.80
3 mois } 4 chiffres	5	93.80
Chèque Bruxelles	4	100.52 1/2
Belgique		
2 à 3 mois, trait. acc. fr. 3000	4	100.52 1/2
Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4 1/2	100.52 1/2
Chèque et court.	3 1/2	219.60
Amsterd.		
2 à 3 mois, trait. acc. fr. 3000	3 1/2	219.60
Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	209.60
Chèque et court.	3 1/2	104.57 1/2
Vienne		
Petits effets longs	4 1/2	104.57 1/2
2 à 3 mois, 4 chiffres	4 1/2	104.57 1/2
New-York		
Chèque	5	5.19 1/2
Suisse		
Jusqu'à 4 mois	5	
Billets de banque français		100.66 1/2
" allemands		123.65
" russes		2.66
" autrichiens		104.50
" anglais		25.35
" italiens		33.65
Napoléons d'or		106.65
Souverains anglais		25.31
Pièces de 20 mark		24.73

Enchères publiques
de Bétail et d'Objets Mobiliers
au SEIGNAT (Bas-Monsieur 11)

Pour cause de cessation de culture et de départ, Madame veuve de **Paul-Alfred VUILLE**, fera vendre aux enchères publiques devant son domicile au Seignat quartier du Bas-Monsieur 11, samedi 24 février 1900, dès 2 heures après-midi :

1 vache, 1 veau, 3 poules, 1 char, 1 charrette, 2 glisses, outils aratoires, 2 lits complets, 1 secrétaire, 1 canapé, 1 chiffonnière, 1 table ronde, 2 tables carrées, 1 table de nuit, 1 glace, 6 chaises, 1 pendule, 1 pupitre, cadres, chaises rondes, 1 potager et accessoires, vaisselle, batterie de cuisine, outils d'horloger, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Conditions. 3 mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à 20 fr. moyennant cautions. 2009-5
La Chaux-de-Fonds, le 15 février 1900.
Greffé de Paix,
G. HENRIOD.

ENCHÈRES PUBLIQUES DE MEUBLES

Pour cause de décès, on vendra aux enchères publiques Mercredi 21 Février 1900, dès 1 heure après midi, à la Halle aux enchères :

Des lits, canapés, tables, commodes, glaces, batterie de cuisine, habits, linge divers, 3 pendules neuchâtelaises, etc.
La vente se fera au comptant.
2066-3 GREFFE DE PAIX.

RELIURE Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. 838-48
E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3.

COGNACS FINE CHAMPAGNE RHUM
Jérôme FOURNIER
Agent de la Maison **RUGNIER-MOSER & Co**, à Dijon 2065-2
GRANDS VINS DE BOURGOGNE
6, rue de la Balance, La Chaux-de-Fonds.
Vermouth. - Vins vaudois - Champagne

Le Magasin HALLE AUX TAPIS
sera transféré dès **LUNDI 26 Février**
51, rue Léopold-Robert, 51
(Ancien Magasin STEILBERGFR)

Je saisis l'occasion de recommander le bel assortiment de mes articles, à mon honorable clientèle, ainsi qu'au public de La Chaux-de-Fonds et des environs. 1995-4

Fumeurs!
demandez partout les excellents n-8689 x 12040-15
CIGARES PERRÉARD
de Genève
Vevey courts - St-Félix-Flora

GRANDE ECONOMIE obtenue par le
Lactifère
de THORLEY
spécialement pour élever et engraisser les **VEAUX**; suivant l'opinion d'agriculteurs expérimentés, il vaut beaucoup mieux que la **LACTINA**, 40 ans de succès. — Prix, 3 fr. 50 le sac de 5 kilos = 90 litres de lait. En vente chez M. Jean WEBER, La Chaux-de-Fonds. — M. REINAUD, Locle. 13 49-11

PAILLE
M. Léon CAMPIONNET, négociant, à CROMARY (Haute-Saône, FRANCE), vend de la paille de blé à 16 fr. 75 les 500 kilos, paille de seigle, à 23 fr. 50 les 500 kil.: le tout de première qualité, rendu frontière Villers-transit, Locle. 15570-6

Aux parents!
Une dame vaudoise, veuve, fixée à Zurich pour l'instruction de ses enfants, pourrait recevoir une ou deux jeunes filles voulant suivre les écoles. Surveillance sérieuse et bons soins assurés. Références à disposition. 1671-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

ADOLPHE RYCHNER
ENTREPRENEUR 15210-9
Rue du Parc 103 et Rue de Pouillerel
Vente et pose de tous genres de Carrelages, Mosaïque, Revêtements en faïence et en ciment coloré, ainsi qu'en métal émail malléable
Vente en gros et en détail de CIMENT PORTLAND prompt et romain. Chaux blutée et Gyps. Liteaux de gypseurs.

Toute l'année, beau choix de bonnes
MONTRES EGRENÉES
tous genres 195-93
PRIX RÉDUITS
F.-Arnold DROZ
Jaquet-Droz 39, CHAUX-DE-FONDS

CHANGEMENT de DOMICILE
M. Jean DÄPPEN
annonce à sa bonne clientèle et au public en général qu'il a transféré son Atelier de Chaussures, 2080-6
52, RUE du NORD 52.
Prix modérés. Se recommande.

GIBIER frais
MAGNIFIQUES 2055-2
CANARDS sauvages
à 2 et 2 fr. 80 la pièce.
Perdreux blancs et gris
CHEVREUILS
Comestibles A. Steiger
4, RUE DE LA BALANCE 4.

Entrée 30 c. Enfants 20 c.
Panorama artistique international
à côté de l'Hôtel Central. 1591-4
RUE LÉOPOLD ROBERT 58
Du 12 au 19 Février
Budapest et Pola

A VENDRE
de suite 4 bonnes chèvres portantes. — S'adresser à M. Arnold ABPLANALP, garde-voie, à la Guérite sur Fontainemelon. c-10-H 1557-1
Etude Ch.-E. Gallandre, not.
RUE DE LA SERRE 18
A vendre une ACTION de la Société du Manège de La Chaux-de-Fonds. 1848-4

VOLONTAIRE
On cherche dans une bonne famille à Bâle pour le commencement d'Avril une fille bien élevée comme volontaire. Renseignements à disposition. — S'adresser à 1795-1 Mme Reichenbach-Marthaler, 56 Pfeffingerstrasse, Bâle. (Zag. B 46)

Hôtel VICTORIA
Bienne Biel
à la sortie de la Gare.
TABLE d'HOTE Midi et Soir. A toute heure, RESTAURATION.
Service soigné. — Portier à la Gare.
Se recommande spécialement à MM. les Voyageurs de commerce, ainsi qu'aux Touristes. Zag. Q. 9 2059-2
Le nouveau propriétaire,
Jules KOLLER-BAUR,
ancien premier Sommelier à l'Hôtel du Grand Pont, à Lausanne, et à l'Hôtel Central, à la Chaux-de-Fonds.

Photographie Artistique
HUGO SCHENI
94, rue Léopold-Robert, 94
Portraits inaltérables
Agrandissements dep. fr. 10 à fr. 200
Riche Assortiment de Cadres
en tous styles, 1783-11
PHOTOGRAPHIE MINIATURE
genre timbre-poste.
Pour Bals, Noces, Groupes,
à la lumière artificielle dans les salles respectives.
CLICHÉS POUR PHOTOTYPHE
Appareils d'Amateurs, Leçons gratuites
L'ATELIER EST OUVERT AUSSI LE DIMANCHE

Plaqué galvanique
Installation complète d'ateliers pour faire le Plaqué américain par voie électrique. 1921-4
Spécimens et références de premier ordre à disposition.

Calame - Stattmann
Professeur d'Hydroplastie et de Galvanoplastie
Chemin du Ried 7, Bienne
Pour le 23 Avril 1900
à louer à des personnes d'ordre, bel appartement de 2 pièces et dépendances, situé rue Léopold-Robert. S'adresser à M. Charles-Oscar DuBois, gérant, Parc 9. 1957-8

Maisons à vendre
Plusieurs immeubles, situés dans un bon quartier de la localité et d'un grand rapport, sont à vendre: on se contente d'un à-compte de 5000 fr. S'adresser à M. A. JAQUET, notaire, place Neuve 12. 8189-15

24 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LES QUISSERA

PAR
Georges BEAUME

Elles s'interrompirent, à l'apparition de Daniel, qui était beau dans sa jaquette de drap bleu et son gilet blanc. Mais Daniel portait la veste des travailleurs: il était maintenant un paysan de Cerdagne: on l'estimait beaucoup, pourtant sans familiarité. Ainsi, comme il parlait mal le catalan, on ne s'adressait à lui qu'en français. Car, chose merveilleuse, dans ce coin lointain de France, isolé au cœur des Pyrénées, les Cerdans, qui ne peuvent sortir de leurs villages pendant l'hiver, fréquentent tout enfants assidûment l'école, y étudient avec le zèle et le plaisir qu'ils apportent plus tard dans leurs cultures: c'est pourquoi ils parlent correctement le français, la langue nationale qu'on s'étonne de rencontrer là si pure, après tant de provinces où le peuple ne se sert guère que de patois.

Les hommes s'empresèrent vers Daniel avec une sorte de déférence. Toujours contents, polis, ils le complimentèrent sur ses travaux de la semaine.

Soudain, le portail de l'église s'ouvrit à deux battants: la foule s'écoula nombreuse, sous les platanes à demi-défeuillés. Jeanne et sa mère apparurent enfin, sur les degrés du porche. Madame Escande, toute en noir, un petit voile de deuil flottant sur l'épaule; Jeanne, gantée, adorable dans les plis

soyeux de sa robe gris-perle, et seule de toutes les femmes du pays portant un chapeau de paille garni de plumes blanches. De loin, Jeanne aperçut Daniel. En même temps que sa mère, elle le salua de la main et du visage. D'ailleurs, il s'approchait, parmi la foule curieuse. On les vit aussitôt caqueter, se serrer les mains, rire de bonne grâce.

— Savez-vous, Jeanne, disait Daniel, Salasc nous attend chez lui.

— J'y reviendrai seule. Maman prétend qu'elle ne s'amuserait pas nous voir poser.

Ils marchaient côte à côte, les deux fiancés. Fiancés, non, pas encore. Ils avaient bien ensemble baigné leurs mains dans la source de Font-Romeu, mais les fiançailles n'avaient pas encore été prononcées à la maison du jeune homme. On craignait toujours le vieux maître terrible. Finirait-il par s'incliner devant le destin?... On n'osait fixer le jour de la demande solennelle, ni même l'évoquer.

Les paysans s'écartaient pour laisser passer ce joli monde de Paris. Le parfum des campagnes flottait sur le village. A la douceur de la lumière, on eût dit le réveil du printemps. Jeanne qui marchait sans affectation, d'un pas cadencé, semblait offrir à Saillagouse l'hommage de sa beauté et de ses vingt ans. Des aïeules, pour la voir, accouraient sur leurs portes.

Tout à coup, elle pâlit, elle regarda fixement dans le chemin. C'est que là-bas, devant sa maison, Quissera se tenait debout, les poings derrière le dos, avec un air de provocation. Mme Escande elle-même perdit de son assurance. Daniel et son père, depuis le nouvel arrangement des choses, n'échangeaient plus que de temps à autre quelques mots. Aussi, tandis que les deux Parisiennes inclinaient la tête en saluant, le jeune homme ôta son chapeau sans rien dire, comme devant un inconnu.

— Bonjour, bonjour, grommela Quissera.

Daniel atteignit déjà le perron de Salasc, lorsque son père, qui frappait avec impatience le sol de ses talons, le rappela:

— Daniel!

Celui-ci, calme, respectueux, revint sur ses pas.

— Où vas-tu?

— Tu dois le comprendre.

— Raïlle!... Insulte-moi... Va faire le faraud, va, avec ta demoiselle.

Daniel se sauva sans répondre, en haussant les épaules de pitié.

Salasc l'attendait. Aujourd'hui on avait donné un

coup de plumeau dans l'atelier. Les vases, les amphores brillaient de tout leur éclat, aux rayons du soleil qui traversaient les grands vitrages, dont les rideaux étaient tirés. Le bon ouvrier tendit sa main cordiale à Daniel, puis, s'asseyant auprès de lui sur le long canapé, dit sans détour:

— Causons, tant que Jeanne n'est pas là... Mais qu'as-tu?

— Hélas!... Mon père, qui, de plus en plus m'épouvante! Il pourrait se dispenser d'être arrogant, dans la rue, envers les amis que nous aimons, ma mère et moi.

— Sois assuré que le pays lui donne tort.

— La dignité de mon père n'est-elle pas un peu la mienne? Que doivent penser, mon Dieu, ceux qui nous connaissent mal!...

Il se renversa, sans forces, sur le dossier du meuble tendu de vieille soie brochée, et les yeux grands ouverts, regarda par-dessus la colline le ciel serein, comme s'il eût imploré quelque divinité secourable. Salasc, un moment, baissa le front, gagné, lui aussi, par la tristesse. Mais il chérissait Daniel avec toute l'ardeur de sa franche nature! Il tenta de le consoler, en se raffermissant lui-même. Au lieu de gémir des plaintes inutiles, il exprima ses sentiments de joie et d'espérance, en brave homme qui ne craint pas la vie.

— Tant que le mal tourmentera ton pauvre père, tu n'auras pas le droit de croire de l'avoir vaincu, et tu ne seras pas au bout de tes peines. Redouble d'efforts, songe que tu dois rétablir ton foyer, le ranimer d'une âme nouvelle.

— C'est mon désir le plus sacré. Je doute, devant les ténacités de mon père, de pouvoir le réaliser. Dans ma maison, que parfois je crois maudite, Jeanne ne sera-t-elle pas malheureuse?

— Tu raisonnes trop. Obéis simplement à l'inspiration de ton cœur.

Daniel épiait, en souriant à peine, le visage empreint de mélancolie, ce campagnard solitaire qui parlait avec tant d'aisance des choses d'amour et de jeunesse. Celui-ci dut saisir l'arrière pensée du jeune homme, car il se rapprocha de lui davantage sur le canapé et poursuivit:

— Je ne me suis pas marié, c'est vrai, et il semble, ma foi, que mes paroles ne soient pas d'accord avec ma conduite. Seulement, n'ai-je pas eu toujours l'indépendance et la sécurité?... Toi, tu ne peux pas rester seul, tu as un domaine. Et puis, ajouta-t-il avec une malice exquise, une demoiselle de Paris

n'est pas venue jusqu'à Saillagouse me séduire, moi...
— Hé bien?
— Hé bien, Jeanne sera bientôt ici. Je souhaite que dans cet atelier où les souillures du monde ne pénètrent jamais, auprès de moi qui vous aime paternellement, je souhaite que, selon les usages du pays, vous échangiez la promesse de vous unir un jour très prochain.
— Je connais les usages du pays. Mais Jeanne?
— Vous êtes Cerdans désormais l'un et l'autre.
Le timbre de l'entrée résonna. Un rumeur de pas empesés, de compliments, de mots affectueux, se fit dans le vestibule. La porte de l'atelier s'ouvrit, en un ramage de fête enfantine. La mère de Salasc accompagnait Mlle Jeanne, qui était ravissante en sa toilette de voisinage sans chapeau, dégantée, les cheveux libres sur le front. Ses yeux bleus, aussi clairs que le ciel frais de septembre, regardaient franchement Daniel qui, debout devant elle, demeurait les bras ballants, la tête nue. Salasc la fit asseoir dans l'antique fauteuil ouvragé, en pleine lumière, et lui parla:
— Merci, d'abord pour votre exactitude. Vous allez être sage, vous tenir comme ça, de profil, tournée vers la porte du four. Moi, je vais travailler... Ne languissez pas. Ce ne sera pas long.
Il dévoila l'amphore d'argile, déjà bien dégrossie qui reposait sur un trépied, et de ses doigts intelligents, avec une patience infinie, il mit au jour la figure charmante de la femme.
— Vous avez été sage, c'est bien... A Daniel maintenant.
Le céramiste essuya ses mains moites à sa blouse. Puis, de nouveau, après avoir placé Daniel bien en face de lui, il pétrit l'argile qui semblait peu à peu frissonner et vivre. Le silence était profond. Jeanne n'osait regarder Daniel, pour ne pas le troubler dans son immobilité docile, et par respect aussi des efforts de l'ouvrier, dont le front passionné se creusait de rides.
Cela dura un quart d'heure. L'œuvre était achevée ou presque. Salasc, rapidement, la recouvrit de son voile, à la grande déception des deux jeunes gens, qui, néanmoins, comprirent ses scrupules de ne livrer qu'une œuvre parfaite. Fatigué quelques minutes, il poussa un soupir de satisfaction, et parut oublier son art. (A suivre)

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Du Temps :

Londres, 16 février, 4 h. soir. — On est inquiet du mouvement offensif des Boers au sud de l'Orange, signalé hier, et qui se prononce vigoureusement. On remarque que les fédéraux déjà en possession de la jonction Stormberg, ne sont plus qu'à une portée de canon de celle de Naauwpoort, et que s'ils réussissaient à s'emparer de la bifurcation de De Aar, ils tiendraient toutes les lignes de l'Afrique du sud, menaçant ainsi les communications du généralissime Roberts.

Le *Manchester Guardian* apprend que les membres militaires de la Chambre des Communes soulèveront de nouveau la question de l'opportunité de la conscription.

Le transport *Dobada*, venant des Indes, est arrivé à Durban hier, apportant de l'artillerie. Il est reparti pour le Cap, où il débarquera des chevaux.

Une dépêche de Durban à la *Liverpool Post* signale une nouvelle condamnation à Lady-smith pour « trahison ». Un irrégulier colonial ayant fait de la propagande parmi les troupes pour les engager à désertir a été condamné par le conseil de guerre à un an de travaux forcés.

On télégraphie de Capetown, 15 février, à l'*Evening Standard* que dans le combat de vendredi autour de Rensburg, les pertes des Boers ont été grandes; les Anglais ont perdu un major et deux colonels.

Un télégramme d'Ottawa signale un incident qui s'est produit hier pendant la discussion relative au budget de la guerre du Canada.

MM. Bourasse et Monet, députés canadiens-français, ont protesté contre l'envoi d'un contingent canadien dans le Sud-Afrique pour combattre les deux républiques boers, qui sont des pays indépendants et libres.

M. Monet a ajouté que le jour viendra bientôt où le Canada proclamera son indépendance.

(Service Havas)

Le Cap, 14 février. — Les Boers quittent Magersfontein pour renforcer leurs autres positions. On estime qu'il en reste de 7000 à 10,000.

Arundel, 14 février. — Les forces anglaises commandées par le général Clemens se sont repliées de Rensburg sur Arundel pendant la nuit.

L'arrière garde est arrivée ici, ce matin, de bonne heure, à Arundel.

Les Boers ont aussitôt réoccupé leurs anciennes positions sur les collines de Taaibosch. Ils ont canonné sans résultat les positions des Anglais.

L'artillerie anglaise a riposté au feu des Boers.

Camp de Sterkstroom, 14 février. — Le colonel Eager, des Royal Irish rifles, qui avait été blessé et fait prisonnier à Stormberg, est mort ce matin à Burghersdorp. Les Boers ont conduit le corps jusqu'à quelques milles de Molteno, et l'ont remis aux troupes anglaises.

Lourenço-Marqués, 15 février. — Un correspondant avec les forces boers de Colesberg télégraphie :

« Les fédéraux ont commencé ce matin une attaque sur l'aile droite des Anglais.

« Le général Lemmer a réussi à s'emparer d'un groupe de kopjes qui constituaient une importante position pour les Anglais. Le combat a duré pendant tout le jour. Les fédéraux ont eu 9 tués, 14 blessés et 5 prisonniers, dont 2 blessés.

« Un combat sérieux a eu lieu autour des positions occupées respectivement par le général Grobler et par le commandant Delarey. Ce dernier a entamé la droite des Anglais et a capturé une position importante, repoussant les Anglais de leur camp.

« On estime que les pertes anglaises ont été considérables. Un de leurs maxims a été pris, et un autre abandonné.

« Les Anglais canonent vigoureusement la position qui leur a été prise, mais les Boers ripostent énergiquement.

« Les pertes anglaises, sur le théâtre des opérations du général Lemmer, sont estimées à 2,000. »

Durban, 15 février. — Un des correspondants de l'agence Reuter a réussi à s'enfuir de Ladysmith, où il était enfermé depuis le commencement du siège. Il est attendu ce soir à Durban.

Lourenço-Marqués, 14 février. — Les *Standard and Diggers News* du 13 février publient la dépêche suivante :

« Ramouba, 7 février. — Le commando du commandant Eloff a subi une furieuse canonnade qui faisait pleuvoir les obus ordinaires et les shrapnels sur le fort, mais aucun de ses défenseurs n'a été sérieusement atteint. »

(Le commandant Eloff commande les troupes boers qui vont renforcer les assiégeants de Mafeking.)

Londres, 15 février. — Le correspondant de la *Birmingham Gazette* apprend que le gouvernement britannique a exercé son droit de préemption sur tous les canons prêts à livrer à des puissances étrangères et sur tous ceux actuellement en cours de fabrication.

Le War Office a pu ainsi expédier dans l'Afrique du Sud 6 batteries Maxim-Nordenfeldt, et avoir en mains de 20 à 30 batteries qui seront embarquées prochainement.

L'amirauté a affrété l'*Austral*, 5,324 tonnes, de la Compagnie orientale, pour le service de l'Afrique du Sud.

Dépêche de Capetown, 13 février, au Times :

« Tous les corps australiens non montés ont été transformés en infanterie montée. Les Australiens étaient déjà, dans la proportion de 85 %, habitués au cheval; le reste a besoin d'une instruction complémentaire.

« Parmi les burghers tués dans les combats autour de Colesberg se trouve le beau-frère de M. J.-W. Sauer. »

Une dépêche de Mafeking, 29 janvier, au Times se plaint de ce que les Boers tirent sur le camp des non-combattants.

« Samedi dernier, les Boers nous ont bombardés pendant deux heures.

« Un grand nombre de femmes boers sont allées dans les tranchées et faisaient entendre leurs cris de joie chaque fois qu'un obus tombait parmi les Anglais.

« Nous avons transformé le couvent en hôpital pour les convalescents, les obus boers ayant détruit la maison qui nous servait à cet usage. »

On mande de Lourenço-Marqués au Times que neuf afrikanders d'Herbert, n'ayant pas voulu prendre part à la guerre, ont été arrêtés par les Boers et envoyés sous escorte à Bloemfontein.

Un télégramme de Lourenço-Marqués annonce que la Société portugaise de la Croix-Rouge a fait parvenir 200 liv. st. aux sections de l'Etat libre d'Orange et du Transvaal par l'intermédiaire du duc de Tarmella.

On télégraphie de Lourenço-Marqués à la *Daily Mail* :

« Le gouvernement du Transvaal annonce que 6,000 nouveaux burghers ont pris les armes récemment. »

Relevant les articles anglophiles de certains journaux, le *Messaggero*, dans un long article, déclare que, sauf de rares exceptions, le sentiment populaire italien est spontanément favorable aux Boers. Il démontre que l'Italie a payé à la France et à l'Allemagne sa dette de gratitude pour les services rendus en 1859 et 1866.

Les Anglais, continue-t-il, nous ont montré toujours beaucoup de sympathie, mais sans jamais se compromettre; au contraire, chaque fois que leurs intérêts pouvaient être mis en jeu, ils se sont empressés de pendre à un clou cette sympathie pour protéger leurs affaires. On sait, du reste, que les Anglais, en politique, ne sont sujets à aucune forme de sentimentalisme. En 1860, ils facilitèrent le débarquement des Miller à Marsala. Mais n'avons-nous pas payé cette preuve d'amitié.

Répondant à ceux qui voudraient que l'Italie prit une initiative en faveur de la paix entre le Transvaal et l'Angleterre, le *Popolo*, dans un article aux allures officieuses, démontre l'absurdité de cette proposition et dit que l'Italie ne peut avoir qu'une seule mission, celle de souhaiter la fin prochaine des hostilités et de veiller, comme le font les autres puissances, à ce que la guerre n'entraîne pas de complications.

Londres, 16 février. — La nouvelle de l'arrivée du général French à Kimberley a été accueillie ici avec une joie intense. L'émotion est grande. On s'arrache les journaux, que les porteurs font payer le double du prix ordinaire. On n'entend qu'éloges sur l'habileté du général French.

Au War Office, les visiteurs affluent. Les dames sont en grand nombre. L'une d'elles ayant demandé si la nouvelle signifiait que Kimberley était délivré, l'employé de service lui a répondu : « Oui, French n'est pas arrivé à Kimberley avec trois mille cavaliers sans délivrer la ville. »

Londres, 16 février. — Le correspondant militaire de la *Westminster Gazette* ne discute même pas la signification exacte de la dépêche annonçant l'arrivée de French à Kimberley. Pour lui, le général est entré dans la ville et celle-ci est délivrée.

Il se préoccupe de ce que fait le général Cronjé, et quoiqu'il lui paraisse extraordinaire qu'un général si habile ait pu commettre une telle bévue, il pense que Cronjé est resté à Magersfontein et qu'il va se trouver dans la même situation que le général White à Ladysmith, s'il reste tranquille.

Dans le cas contraire, si Cronjé veut se forcer un passage, il y aura de rudes combats.

En tout cas, la guerre est arrivée à une de ses phases les plus intéressantes.

Dans une autre partie du journal, on fait remarquer que le télégramme de lord Roberts ne dit pas explicitement que French soit arrivé à Kimberley et que la ville soit délivrée.

En ce qui concerne le fait que la dépêche de lord Roberts est datée de Jacobsdal, la *Westminster Gazette* fait également observer qu'il ne suffirait pas que les Anglais aient occupé cette ville, lord Roberts pouvant avoir son camp devant Jacobsdal et dater de Jacobsdal.

Durban, 14 février. — Le correspondant de l'agence Reuter qui s'est échappé de Ladysmith donne les renseignements suivants sur la situation dans la ville au moment de son départ :

La plus grande tranquillité avait succédé à la furieuse canonnade du commencement de la semaine; et les troupeaux paissaient sur les hauteurs où quelques jours avant les obus éclataient par centaines. Sur le versant septentrional de Spionkopje, on voyait les laagers boers plus forts qu'auparavant, ce qui indiquait que les Boers n'avaient pas l'intention d'évacuer ces positions.

La garnison a été très désappointée de ne pas voir apparaître le général Buller. Cependant, tout le monde avait confiance que la ville pourrait continuer à tenir. Le régime de la viande de cheval et de mulet commençait à devenir monotone. La fièvre entérique et la dysenterie ont diminué, mais la fièvre ordinaire a augmenté légèrement.

Voici un aperçu du prix des denrées : la douzaine d'œufs, 45 francs; un petit poulet, 23 francs; un potiron, 15 francs; un pot de confitures, 15 francs; une boîte de lait condensé, 10 francs; la livre de tabac, 112 fr. 50; une caisse de whisky, 3,625 francs.

Riet River, 14 février. — Le général French, commandant la division de cavalerie, et une force importante d'artillerie montée, est parti dimanche matin de Modder River pour Randam, à 12 milles à l'est d'Enslin, où toute la division s'est rencontrée le lendemain. Il a effectué une marche rapide jusqu'à la Riet River, dont un détachement boer lui a disputé le passage aux gués de Dekiel et de Water's fall.

French a canonné les Boers pendant plusieurs heures. Il les a repoussés et a passé le fleuve hier, continuant sa brillante marche sur les gués de Klip et de Rondevaal, sur la Modder River.

Là encore, un court engagement a eu lieu. Les Boers ont été encore vigoureusement canonnés et forcés de se retirer précipitamment, abandonnant cinq laagers, qui sont tombés entre les mains des Anglais, en même temps qu'une grande quantité de bestiaux et deux mille moutons.

La rapidité de sa marche et la supériorité éclatante de ses effectifs ont permis à French, malgré les difficultés de transports et d'approvisionnements d'eau, de dépister et de surprendre les Boers.

Les pertes anglaises sont légères.

Pretoria, 12 février. — M. Léori, ingénieur français, agent du Creusot, a été sérieusement blessé pendant qu'il surveillait le bombardement de Kimberley.

Vienne, 16 février. — A propos des récentes menaces du Times contre les puissances disposées à susciter des difficultés à l'Angleterre, l'*Extrablatt* écrit : « Ces menaces ont pour effet de faire rire et doivent être considérées comme des fanfaronnades, vu l'état actuel de l'Angleterre. »

Correspondance Parisienne

Paris, 16 février.

C'est donc un critique et un chroniqueur qui occupera le fauteuil de Cherbuliez à l'Académie française. M. Emile Faguet, l'heureux vainqueur de M. René Bazin, n'est que cela. Acquisition honorable pour l'Institut, mais pas autre chose. Le romancier Bazin est succédé plus heureusement au romancier Cherbuliez; l'Académie ne lui ouvrira les portes qu'à la deuxième ou troisième prochaine vacance.

Car le fauteuil qui deviendra vide le premier sera donné à M. Lamy, que l'élu Paul Hervieu n'a battu que d'une voix. L'extrême droite est mécontente de l'échec de M. Lamy. Cependant l'Académie s'est honorée en nommant M. Hervieu, qui est une force littéraire et un grand talent chroniqueur, auteur dramatique et romancier, il aura toute l'autorité nécessaire pour faire l'éloge de Pailleron, son prédécesseur.

Tandis que l'Académie se complétait, Camille Pelletan fustigeait à la Chambre quatre heures durant nos administrations militaires. Son discours est l'objet de toutes les conversations. On se sent du froid dans le dos en pensant, comme il nous l'a dit dans sa rude franchise, que tout le système militaire est gâté et que si une guerre s'ouvrait inopinément, nous serions écrasés ainsi qu'il y a trente ans, parce que nous sommes mal préparés. Si vous aviez entendu énoncer par l'orateur cette longue et triste liste d'abus, qui peinait visiblement la Chambre, vous n'en seriez pas revenus. Et la Chambre n'a pu faire autrement que d'applaudir à outrance le terrible orateur.

Mais je crains fort que la très grosse émotion produite par ce discours accusateur n'ait duré guère. Les journaux officiels, les feuilles nationalistes et chauvines s'indignent aujourd'hui de l'audace Pelletan. D'après eux, son discours ne prouverait rien, car il aurait conclu du particulier au général; des abus isolés ne sauraient être des vices radicaux.

Est-ce aussi l'opinion du ministre de la guerre? C'est ce que nous allons voir bientôt?

C. R.-P.

Nouvelles étrangères

France. Paris, 16. Le service anniversaire de la mort de Félix Faure a été célébré à la Madeleine au milieu d'une affluence considérable. L'église entière était tendue de draperies noires et ornée de drapeaux et de faisceaux tricolores. Le président de la République, le corps diplomatique, les présidents de la Chambre et du Sénat, la plupart des ministres, un grand nombre de députés et de sénateurs, ainsi que plusieurs généraux, y assistaient.

M. Loubet était allé dans la matinée au cimetière du Père-Lachaise déposer une couronne sur la tombe du président.

Allemagne. — Berlin, 16 février. — Le Reichstag discute le budget des chemins de fer de l'Etat. Le rapporteur parle des tarifs pour l'exportation des charbons. La commission s'est vue dans l'obligation de présenter une résolution invitant le gouvernement à supprimer les tarifs réduits accordés sur les chemins de fer d'Alsace-Lorraine pour l'exportation du charbon. M. Thielen, chef de l'Office des chemins de fer de l'empire, dit que ces tarifs réduits existent depuis fort longtemps. Ils ont été introduits pour ouvrir les débouchés étrangers à l'excédent de production des charbons allemands. Il importe de soumettre la question à un examen attentif, et une décision ne saurait être prise qu'après entente avec toutes les lignes allemandes.

Le vote sur la résolution est renvoyé à la troisième lecture.

Angleterre. — Londres, 16 février. — A la Chambre des communes, M. Brodrick, répondant à une question, dit qu'il ne possède aucune information sur des négociations entre l'Allemagne et la Hollande au sujet de la guerre.

La Chambre discute le crédit supplémentaire de 13 millions de livres sterling.

Nouvelles des Cantons

BERNE. — Une chasse au sanglier. — Un jour de la semaine dernière, les nombreux fermiers des environs de Roggenbourg et d'Erderschwyler, district de Delémont, s'étaient réunis en armes pour donner la chasse à un énorme sanglier qui depuis longtemps ravage leurs champs et cause des dégâts importants

Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

R. T. — A défaut de convention concernant la durée du contrat, les parties peuvent le rompre quand bon leur semble, sans alléguer d'autre motif que leur propre volonté. En rompant, elles exercent un droit absolu, et jamais l'exercice d'un droit ne peut donner lieu à des dommages-intérêts. Procurez-vous la très intéressante brochure « Le Contrat de travail » qui est en vente aux librairies H. Baillet et A. Courvoisier; elle vous renseignera abondamment sur ce sujet.

B. V. — L'article 14 de la loi sur la protection des ouvrières autorise le Conseil d'Etat à interdire que des personnes du sexe féminin soient employées à des genres de travaux excédant leurs forces ou exposant à des dangers leur santé ou leur moralité.

De St-GEORGES.

Il sera répondu dans le Bulletin à toutes les questions adressées à M. de St-Georges, juriconsulte, Bureau de L'IMPARTIAL. — Pour réponse détaillée par lettre, joindre adresse, poste restante ou autre, et 1 fr. en timbres-poste ou en espèces.

Nota. — Toute correspondance demandant une réponse dans le bu letin du samedi doit parvenir au Bureau de L'IMPARTIAL le jeudi au plus tard.

SOCIÉTÉ FRATERNELLE DE PRÉVOYANCE
(Section de La Chaux-de-Fonds)

RAPPORT DU COMITÉ
sur la marche de la Section pendant l'année 1899

Messieurs, Chers Prévoyants,

Dans notre dernier rapport, nous nous sommes plu à vous rappeler comment la Section fraternelle de prévoyance de notre ville s'est fondée, quelles ont été les difficultés à vaincre et comment ces difficultés ont pu être surmontées. Cependant il restait à ce moment-là un point noir à l'horizon : Nous venions d'accepter de verser le fonds de réserve de notre Société à l'Etat et de participer ainsi aux opérations de la Caisse cantonale d'assurance populaire, et nous nous demandions ce que deviendrait la Caisse maladie; nous en étions réduits alors à attendre le résultat des délibérations du Comité central et de la commission chargés de s'occuper de toute la question et de faire rapport. Toutefois notre confiance n'était pas ébranlée et nous avions raison. C'est avec joie que nous pouvons vous dire aujourd'hui que le travail de révision s'est accompli dans de très bonnes conditions et que nous pouvons être satisfaits du résultat obtenu. Comme vous avez pu vous en rendre compte en lisant le résumé de l'état financier pour l'année 1898 et la circulaire N° 6 du Comité central du 23 octobre 1899, notre fonds de réserve se monte actuellement à la belle somme de fr. 30.000.— à laquelle il faut ajouter une somme de fr. 10.000.— capitalisée en 1899, ce qui porte à **40.000 francs** le montant réel de ce fonds de réserve. Notre état de situation est donc tout à fait réjouissant. Puisque nous avons abordé cette question de révision des statuts nous tenons à vous rappeler les principaux changements apportés et vous faire part de quelques recommandations qui ont leur importance.

Quant aux changements, le plus important est celui qui consiste à faire de notre Association une société ne poursuivant plus que les trois buts suivants :

1. De rapprocher et de réunir par des liens de fraternité et de solidarité, les travailleurs honnêtes et laborieux du canton de Neuchâtel.
2. D'assurer, conformément aux statuts, à chacun des sociétaires, des indemnités en cas de maladie ou d'infirmités.
3. D'honorer, au décès, les funérailles du défunt. Il n'est donc plus question d'accorder une indemnité aux héritiers du sociétaire décédé, ce soin ayant été laissé, comme nous l'avons déjà dit, à la Caisse cantonale d'assurance populaire.

Un autre changement : les candidats admis ne peuvent recevoir d'indemnité de maladie que deux mois après leur réception, soit après le paiement de deux cotisations mensuelles. — De plus l'assemblée des délégués a lieu tous les trois ans, et non plus tous les deux ans, dans le courant du premier semestre de l'année. Cette décision a été prise pour éviter tous frais superflus.

L'échelle des mises d'entrée des nouveaux sociétaires a été aussi revue. — Le sociétaire malade fait immédiatement aviser par écrit le président de la section, et fait appeler un médecin. Son droit à l'indemnité ne commence que le lendemain du jour de la réception de l'avis de maladie par le président. Avec l'autorisation du Comité central, nous appliquons déjà cette disposition, au sein de notre section, et c'est après avoir entendu nos délégués et après avoir constaté les heureux effets produits, que le Comité central et la Commission cantonale des comptes se sont empressés d'en rendre l'application générale, et que mention en a été faite à l'art. 56 du Règlement. Nous

sommes heureux de cette décision, car nous sommes certains qu'elle coupera court à bien des abus et que la simulation diminuera dans une grande proportion. Il ne suffit aussi pas d'aviser par écrit le président de la section, mais celui-ci ou le caissier doit annexer, l'avis écrit, à la déclaration médicale pour chaque malade et le faire figurer dans les comptes des sections envoyées au Comité central. Vous remarquerez aussi que l'art. 56 parle du « lendemain du jour de la réception de l'avis de maladie par le président, et non pas du lendemain du jour dont la date est inscrite sur l'avis; ceci pour éviter toute contestation et pour que chacun soit bien au clair. — Un changement encore : le sociétaire atteint d'une maladie qui le rend incapable de tout travail a droit à une indemnité journalière de fr. 3.—; pendant les 40 premiers jours, comme autrefois; de fr. 2.— pendant les 80 jours suivants, et non plus seulement pendant 40 jours, et au-delà, de fr. 1.— par jour; précédemment fr. —.50. Si les cotisations n'ont pas été modifiées, les avantages ont augmenté, et il y a lieu d'espérer qu'une diminution de ces avantages ne sera pas réclamée plus tard, surtout si notre Comité central continue à vouer tous ses soins au développement toujours plus grand de la Société.

Un retard de trois mois dans le paiement des cotisations entraîne l'exclusion du sociétaire; les anciens statuts disaient six mois. Nous croyons que la modification apportée est bonne, car nous sommes persuadés qu'un mauvais service est rendu à tout prévoyant en lui laissant accumuler les cotisations arriérées. Songeons qu'il n'est réclamé à chacun de nous que 6 2/3 centimes par jour, et que si cette minime somme est mise en présence des avantages offerts, on reconnaît qu'il vaut bien la peine de faire ce petit sacrifice sans qu'il soit nécessaire de se faire passer comme retardataire dans les comptes trimestriels.

A ce sujet un grand changement en bien s'est produit, puisqu'à la fin de 1899 nous n'avons plus que 12 retardataires au lieu des 38 à fin 1898.

Pour ce qui a trait aux recommandations, elles peuvent se classer comme suit :

1. Envoi régulier des comptes trimestriels au caissier du Comité central avec liste détaillée des frais divers et affranchissements.

2. Les envois de fonds au caissier central se font par mandat-poste.

3. Le président du Comité central est avisé de chaque envoi par carte postale.

4. Les soldes en caisse aux sections ne doivent pas dépasser 1 fr. par membre de la section.

5. Toute demande d'argent au Comité central doit être signée par le président et le caissier de la section, et dans certains cas il faut ajouter à la demande les pièces justifiant la dépense.

6. Au moment du règlement de chaque indemnité de maladie, cette indemnité doit être inscrite sur le formulaire que nous vous avons fait parvenir à la fin de 1899 et portant le titre : « Indemnités de maladie reçues par le sociétaire ». Les différentes rubriques sont remplies par le caissier de la section, qui est tenu d'apposer, à la suite, sa signature.

Messieurs et chers prévoyants, toutes ces modifications et recommandations sont d'un ordre très pratique et elles ont déjà rendu de bons services à l'Association. Pour nous, nous voyons ce grand avantage, c'est que toutes les sections doivent marcher suivant une règle commune et les charges et les avantages se trouvent ainsi être les mêmes pour tous les intéressés. La section de la Chaux-de-Fonds a travaillé pendant longtemps à obtenir ce progrès; à force de peine et de demandes pressantes au bon moment, nous avons réussi dans nos démarches, et nous pouvons vous affirmer que, ce jour, tous les prévoyants sont très satisfaits.

Que dirons-nous de la Caisse cantonale d'assurance populaire? On a exprimé bien des doutes quant à son bon fonctionnement, et même il était à craindre que cette institution ne rencontrât que peu de sympathie de la part des habitants du canton de Neuchâtel et des Sociétés mutuelles. Il est vrai que la Caisse cantonale d'assurance populaire n'est pas encore suffisamment connue; cependant, ainsi que notre procès-verbal du 30 octobre 1899 le mentionnait, on peut dire que la direction fait tout ce qui est en son pouvoir pour remplir consciencieusement son mandat; bien des changements ont déjà été apportés et nous envisageons que le plus important est celui de pouvoir payer les primes, dans n'importe quel dépôt du canton reconnu par la direction, et cela par anticipation, si on le désire. Les comités de district ont travaillé et travaillent encore à rendre l'institution vraiment populaire, et nous croyons qu'ils y parviendront. Notons encore que les membres de la Société fraternelle de prévoyance, quels que soient leur âge et le lieu de leur domicile, même pour ceux qui habitent l'Amérique, ne paient au maximum qu'une prime mensuelle de 1 fr. Ce résultat est bien joli et nous pouvons nous en réjouir, c'est de la vraie solidarité!

Une loi fédérale qui préoccupe la Suisse entière est celle qui sera soumise au vote populaire et qui a pour titre « Loi fédérale sur

l'assurance contre les maladies et les accidents et sur l'assurance militaire du 5 octobre 1899 ». — On a déjà beaucoup fait couler d'encre relativement à cette nouvelle loi et beaucoup de personnes ont déjà voulu exprimer verbalement à leurs concitoyens leur opinion sur cette innovation.

Il nous paraît que l'on se presse trop, parce que la loi n'est pas suffisamment connue. Reconnaissons aussi que jusqu'à ce jour, nous n'aurons pour ainsi dire entendu que des citoyens adversaires de la loi et que ceux qui étaient les chauds partisans ne sont pas entrés en lutte. Ne portons donc pas un jugement trop hâtif sur cette œuvre si belle et telle que nos Chambres fédérales l'ont comprise. Etudions encore, cherchons les beaux côtés, trouvons les avantages qui sont offerts à la population et à nos milices; mettons nos petits intérêts personnels de côté pour ne découvrir que le bien général. En faisant ainsi, notre opinion première peut se modifier sans que nous puissions être taxés d'inconséquence. Un grand mouvement en faveur et contre la loi se prépare, et pour ce qui concerne votre comité, il se propose d'organiser des conférences, contradictoires ou non, dans lesquelles la question des assurances fédérales serait étudiée à fond; chaque citoyen pourra alors être éclairé, et son vote sera bien celui qu'il devait émettre parce qu'il répondait à ses plus intimes convictions.

Nous tenons beaucoup à voir ces conférences s'organiser, car la question des assurances a toujours beaucoup intéressé les Chaux-de-Fonniens, et celle qui nous est offerte par la Confédération est tellement importante qu'elle passionnera nos populations ouvrières. Comme le disait si bien notre président, alors qu'il était secrétaire-caissier, la force de celles-ci est déjà formidable et elle s'accroît avec une surprenante rapidité. Mais cette force a besoin d'être dirigée, et ceux seuls qui ont en vue le bonheur des petits et des faibles peuvent le faire. On dit que le peuple est un grand enfant, qu'il se laisse mener, qu'on le mène alors au bien, en le fortifiant contre les utopies qui égarent sa bonne foi.

Nous vous donnons ainsi rendez-vous à notre prochaine conférence et nous aurons encore, nous le pensons, l'occasion de nous entretenir de ce sujet si vaste.

Abordons maintenant la deuxième partie de notre rapport, celle qui a trait tout spécialement à l'activité de notre section.

I

Nombre de sociétaires et mutations

Au 31 décembre 1898, nous comptons 306 sociétaires; aujourd'hui nous en avons 299; il y a ainsi une diminution de 7 membres; les mutations s'expliquent comme suit :

Augmentations

Admissions : 4, comme l'année dernière.
Venant d'autres sections : 10, pour 9 en 1898.

Diminutions

a) Démissions 4 pour 2 en 1898
b) Radiations 4 » 2 »
c) Départs de la localité 7 » 5 »
d) Décès, seulement 2 » 9 »

Les diminutions sont ainsi supérieures aux augmentations de 7 sociétaires.

Revenons sur ces chiffres :

L'année dernière, nous avons eu 9 membres de la société qui se sont établis dans notre localité; cette année, il y en a eu 10.

Nous comptons aussi alors quatre nouvelles admissions. On peut expliquer ce faible recrutement en admettant que trop de jeunes gens sont indécis; ils désirent faire partie d'une société de secours; mais quelle est la société qui répond véritablement à nos aspirations et qui offre le plus de sécurité sous le rapport du fonds de réserve, se demandent-ils? — Ici je ne parle pas encore de l'assurance fédérale. — Maintenant que notre société est de nouveau solidement établie et qu'elle offre des avantages qui ne sont pas à dédaigner, nous pouvons en toute confiance la recommander; et ces derniers temps, nous avons pu distinguer un mouvement qui se produit en notre faveur. Nous espérons que l'an prochain vous pourrez entendre un rapport satisfaisant en ce qui concerne les nouvelles admissions.

Des quatre démissions que nous avons eu à enregistrer, nous ne pouvons en indiquer exactement la cause. Nous avons cherché à retenir, sous le drapeau de la Prévoyance, ces indécis, tant par nos paroles que par notre exemple, mais ils ont préféré tout abandonner. Ils ont eu tort; cependant nous désirons beaucoup qu'ils n'aient pas à se repentir trop tôt de leur décision.

Quatre radiations ont dû être prononcées; l'année dernière, il n'y en avait que deux. Dans ces quatre cas, nous nous sommes heurtés à un mauvais vouloir tel qu'il nous a forcé d'agir aux termes du règlement. Plusieurs encore étaient près de se décourager, mais nous nous plaignons à vous faire savoir qu'un peu de patience, d'encouragement d'un côté et de bonne volonté de l'autre ont produit le bon effet que nous pouvions attendre de vieux amis de la société.

Le plus pénible à constater, dans un rapport comme celui-ci, ce sont les décès. Heu-

reusement, en 1899, il n'y en a eu que deux; c'est déjà deux de trop, car nos confrères ont laissé chacun une famille qui avait bien besoin encore, et pendant plusieurs années, des directions, des conseils et de l'affection de son chef.

Comme toujours, votre comité n'a pas manqué d'exprimer aux affligés la plus profonde sympathie de tous, et pour ceux qui pouvaient en avoir besoin, nous nous sommes empressés de mettre à leur disposition notre concours, tel que le prévoit du reste notre règlement.

II

Partie financière

RECETTES

Elles comprennent :
Solde en caisse du 4^{me} trimestre 1898 Fr. 346[»]65
Cotisations encaissées » 8,802[»]—
Finances d'entrée » 20[»]—
Reçu de la Caisse centrale » —
Total **Fr. 9,168[»]65**

DÉPENSES

Indemnités pour maladie Fr. 3,868[»]—
» 1 décès » 500[»]—
Affranchissements et divers » 197[»]15
Indemnité au secrétaire-caissier » 181[»]65
Envoi à la caisse centrale » 4,130[»]—
Solde en caisse au 31 décembre 1899 » 291[»]85
Somme égale à celle des recettes **Fr. 9,168[»]65**

Nous sommes très réjouis de ce résultat et nous pouvons encore proclamer bien haut les bienfaits de la mutualité telle que nous la comprenons et telle que nous la mettons en pratique. Quoi qu'on en dise, notre fraternité qui a toujours fait la force de notre association, opère encore des miracles. Nous savons aussi bien que d'autres, que les chiffres sont les chiffres, mais s'il n'y a absolument que des chiffres en jeu, si le bon cœur passe pour une quantité négligeable, l'enthousiasme n'existe plus et le devoir s'accomplit parce qu'il doit s'accomplir. Dans toute assurance, qu'elle soit dirigée par des individus ou par l'Etat, il faut y mettre de sa personne pour qu'elle remplisse son but complètement, et si jamais nous devions abandonner notre place en faveur de l'Etat, souvenons-nous toujours de ce qui a été la force des mutualistes, et montrons à tous que nous sommes restés les mêmes, c'est-à-dire toujours là pour faire le bien.

III

Assemblées générales

Nous avons eu 4 assemblées générales; c'est là que nous avons pu communiquer tout ce qui pouvait vous intéresser.

La commission des comptes vous a présenté chaque fois un rapport détaillé sur la marche de la section.

Le comité vous appelait à vous prononcer sur telle ou telle question mise à l'étude et il vous mettait au courant de ses travaux.

Mais ce qui nous a le plus préoccupé c'est sans contredit le transfert de notre caisse décès à l'Etat et partant la révision du règlement; nous en avons parlé dans la première partie de ce rapport, nous n'y reviendrons pas.

IV

Comité

Après ce qui précède, la tâche du comité a été passablement laborieuse; il a eu des séances assez nombreuses et chaque fois elles étaient fréquentées très assidûment. Chacun a fait preuve de beaucoup de zèle et comme membres du bureau nous voulons les remercier ici bien vivement. Quand il y a accord parfait, la tâche est bien facilitée et elle s'accomplit toujours avec joie.

L'activité du comité ne s'est pas bornée à diriger seulement la section; il a toujours eu à côté de cela un but plus élevé: visiter les malades, soutenir, encourager ceux qui voulaient jeter le manche après la cognée, leur faire comprendre leur vrai intérêt. Nous sommes récompensés de nos peines, parce que nous savons que nous avons été des ouvriers quelque peu utiles.

Remercions aussi bien sincèrement tous ceux qui nous ont prêté leur précieux concours: Les percepteurs des cotisations, en particulier celui qui accomplit, depuis des années, ces petites fonctions avec un zèle et un dévouement que nous nous sommes souvent plu à reconnaître.

Les sociétaires qui, soit dans des entretiens particuliers, soit dans nos assemblées générales nous ont donné des conseils. Tous enfin vous avez droit à la reconnaissance des prévoyants de notre localité et du canton tout entier.

Nous formulons, en terminant, les meilleurs vœux pour le développement toujours plus complet de notre fraternelle de prévoyance, quel que soit ce développement et de quelle manière qu'il puisse se présenter. Nous y demeurerons attachés et nous la soutiendrons de toute la force dont nous pouvons disposer.

Vous voudrez bien, Messieurs et chers prévoyants, approuver notre gestion et nous en donner décharge.

La Chaux-de-Fonds, le 5 février 1900.

Au nom du Comité,

LE SECRÉTAIRE.

Les terribles secousses qu'elle avait subies avaient fini par dompter l'extraordinaire énergie enfermée dans son corps nerveux.

Elle qui, depuis bien des années, n'avait pas pleuré, avait senti se rouvrir en elle la source des larmes ; pendant des nuits entières elle avait sangloté.

Accotée à la muraille de sa cellule, elle demeurait immobile, fixant le sol d'un regard vague, et ne sortait de cette effrayante prostration que pour murmurer quelques mots, toujours les mêmes.

— Claire... Claire, ma fille !... ma pauvre enfant !

C'était à cela que ce rapportaient toutes ses pensées.

Dans l'épouvantable ruine de sa vie, elle se raccrochait désespérément à ce souvenir ; c'était pour elle le seul point qui restât sensible dans son existence.

Ce qui la touchait personnellement lui était indifférent. Car, depuis longtemps, elle avait vécu avec l'idée de ce qui arrivait. Le déshonneur, la honte, la ruine, la mort même, elle avait escompté tout cela, préparée à une résignation morne et sauvage qui l'anesthésiait.

Mais, pour sa fille, elle n'avait rien prévu, et ce qui lui arrivait était pour elle une incessante torture.

— Où était Claire ?... que faisait-elle ?

Elle s'abîmait dans ces réflexions sans issue, se meurtrissait le cœur à le faire éclater.

Ah ! c'était bien la revanche de Dieu !

L'expiation suivait son chemin avec cette atroce logique que connaissent seuls les criminels.

Celle qu'un monstrueux amour maternel avait poussé au crime, celle qui avait tué pour donner à son enfant la fortune et le bonheur, voyait aujourd'hui cette enfant ruinée, déshonorée, perdue.

Parfois, elle se demandait en frissonnant si Claire n'était pas morte.

Elle n'en avait point eu de nouvelles, depuis qu'elle s'était enfuie, et elle la croyait entrée dans un couvent.

Un jour qu'elle se plongeait dans les plus sombres pensées, la porte s'ouvrit tout à coup, et, sur le seuil, une grande jeune fille pâle, vêtue de noir, apparut.

La Bertin se leva, fit un pas en avant, tendit la tête, et brusquement jeta un cri fou :

— Claire !

Et elle tomba raide sur le sol.

Claire, qui, en effet, avait obtenu de M. Dubois la faveur de cette entrevue, se précipita, et prenant la malheureuse femme dans ses bras, la traîna jusqu'à la couette de fer.

Puis elle lui fit respirer un flacon de sels qu'elle portait toujours sur elle.

Quelques minutes s'écoulèrent ; enfin la misérable mère rouvrit les yeux ; un peu de sang monta dans sa face de cadavre.

— Toi... c'est toi, ma Claire, ma pauvre enfant, balbutia-t-elle en haletant, et tout en continuant à respirer la vie que lui rendaient les sels, pour profiter de ce bonheur inespéré.

Et, timidement, elle saisit la main de la jeune fille, la colla à ses lèvres, se faisant humble dans ses gestes et dans ses regards.

Cette adoration craintive d'une mère, dévorée d'un besoin fou de caresses, avait quelque chose d'affreusement poignant.

— Tu veux bien que j'embrasse tes chères mains, ma Claire ?... Oh ! je ne te demande pas autre chose... Est-ce

que j'existe encore, moi ?... Ai-je encore le droit de me dire ta mère ? C'est pourtant bien toi que je vois là, près de moi, toi, que je touche, que je regarde, qui est vivante, enfin !

— Si tu savais ! voilà des mois que nuit et jour je n'ai qu'une pensée : toi, toi toujours ! Je m'étais dit : je ne la verrai plus ; non, plus jamais.

— C'est naturel, après ce qu'elle sait, le pauvre ange, je lui fais horreur.

— Et puis, tout à coup, tu arrives, comme cela, sans que je m'en doute. Ah ! tiens... c'est trop de bonheur, je ne peux plus... j'étouffe... je...

Et, glissant du lit jusqu'à terre, elle tomba la tête sur les genoux de la jeune fille et se tordit dans une crise de sanglots, dans un déchirement de maternité palpitante d'une violence éperdue, farouche et quasi animale.

Tenant sa fille par les mains, elle la fit rester droite devant elle, et, les regards levés comme en extase, elle la contemplait avec avidité.

Des mèches de ses cheveux dérangés flottaient autour de ses tempes jaunies, collaient à son front ruisselant de sueur ; de ses yeux bouffis et rouges, des larmes coulaient lentement.

C'était un tableau sublime et affreux à la fois ; l'amour maternel, allumant son incendie dans la hideuse créature, la transfigurait et la baignait de flammes palpitantes.

La jeune fille, toute préparée qu'elle fût à une scène émouvante, n'en avait pu prévoir la brutalité passionnée, et ce torrent de tendresse sauvage la déconcertait, l'effrayait presque.

La misérable mère s'en aperçut.

— Je te fais peur, n'est-ce pas ? dit elle tout à coup, en parvenant à mettre dans sa voix dure et sèche une douceur inaccoutumée. Ne m'en veux pas... là, je ne pleure plus, tu vois... Mais je ne t'avais pas vue depuis si longtemps, si longtemps... Comme tu es pâlotte, ma chérie ; tu souffres donc ?...

— Oui, je comprends, c'est à cause de toutes ces affreuses histoires. Tu es si faible que, sans doute, tu es tombée malade... Et ces sœurs où tu es, te soignent-elles bien ? Mon Dieu, comme ton petit poignet est maigre !

Et, à coups répétés, elle embrassait le poignet de sa fille, comme on fait aux petits enfants.

— Tu vois, maintenant, je suis calmée. J'ai bien vu tout à l'heure que je t'effrayais, pauvre ange !... Tiens, tu as une jolie broche ; elle ressemble à celle que je t'avais achetée quand tu étais fillette ; un jour pour ta fête, te rappelles-tu ?

Surmontant avec un héroïsme surhumain le déchirement de son cœur, elle essayait de sourire.

Plus que la tourmente passionnée de tout à l'heure, ce sourire attendrit la jeune fille, des larmes lui jaillirent dans les yeux.

— Ma mère, ma mère, murmura-t-elle, qu'avez-vous fait ?

Et, cédant à l'appel impérieux du cœur, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de la malheureuse.

Un moment, elles restèrent toutes les deux enlassées, dans une communion d'âme faite de tous les souvenirs du passé. Ce fut une vie entière qu'elles vécurent ainsi pendant cinq minutes silencieuses.

(A suivre)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10; six mois, fr. 5; trois mois, fr. 2.50

SALTIMBANQUE

PAR

Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

A onze heures vingt, deux gendarmes descendirent d'un wagon réservé du train de Joinville et firent placer entre eux les Bertin qu'ils avaient amenés.

Presque aussitôt on vit apparaître Fil-d'Acier et Zanzibar, accompagnés du fidèle Nègre.

Après un accueil bienveillant et rapide aux deux ex-saltimbanques, tout le monde se mit en route pour le bord de la Marne, où était située l'ancienne propriété des assassins.

Ceux-ci marchaient difficilement, serrés de près par les cabriolets.

Ils avaient beaucoup changé.

Bertin, très amaigri, pâle, se tenait un peu voûté; son regard constamment baissé vers la terre, était devenu indécis, hagard.

Il allait, automatiquement, d'un pas lourd et brisé. On eût dit vraiment qu'il ne pensait plus.

Sa femme, elle aussi, avait maigri, mais ses joues étaient rouges, enflammées de fièvre.

Ses cheveux avaient blanchi, un feu sombre brillait dans ses yeux, rendant son regard plus sournois et plus dur.

Elle marchait résolument, comme pressée d'arriver et d'en finir.

La misérable femme conservait encore l'espoir cynique que les recherches de la police demeureraient infructueuses.

Enfin, on fit halte devant la grille de la propriété.

Un serrurier requis à cet effet fit jouer la serrure de la porte d'entrée, et tous pénétrèrent dans le jardin dont on referma soigneusement la grille.

Ensuite, les portes de l'habitation furent ouvertes

l'une après l'autre, et une perquisition lente, minutieuse, commença par le rez-de-chaussée.

Mais elle ne fit rien découvrir.

Quand M. Dubois se trouva sur le seuil de la chambre qu'avait habitée sa fille, il ne put se défendre d'une émotion bien légitime, un tressaillement douloureux le secoua de la tête aux pieds, il se découvrit, et resta un moment immobile et silencieux.

Cependant, ressaisi par son devoir de magistrat, il remarqua que la Bertin était, elle aussi, agitée d'un frisson qu'elle ne pouvait dissimuler.

Il en profita pour l'interroger brusquement :

— Où est le cadavre de celle que vous avez assassinée ici ?

— Je n'ai jamais assassiné personne.

— Et vous, Bertin, dit-il en se tournant vers le mari.

— Moi, fit l'homme d'un air hébété, je... je ne sais pas !

— C'est bien. Messieurs, continuons nos recherches, reprit-il en s'adressant aux policiers.

Mais rien ne vint éclairer les soupçons de la justice; aucun indice ne put servir de point de départ; il n'existait aucune trace du crime.

— Monsieur le juge d'instruction, dit brusquement Fil-d'Acier, je crois qu'il faudrait plutôt chercher au jardin ?

— D'où vient cette supposition, mon ami ?

— C'est que je me souviens d'une certaine nuit, n'est-ce pas Zanzibar ?

— Ah ! pour ça, Fil-d'Acier bien raison, fit le nègre, jardin traître... pas clair... Et puis bon camarade sait bien, lui a reçu coup de feu... Sans cela nous tout savoir peut-être ?

— Et à quel endroit du jardin ?

— Derrière la maison, répliqua Fil-d'Acier, je vais vous conduire.

— Allons, messieurs, fit alors M. Dubois, décidé par l'accent convaincu des deux compagnons.

Et tous descendirent à la suite de Fil-d'Acier qui, résolument, se dirigea vers la partie du jardin située juste derrière la maison.

Le juge d'instruction, qui observait attentivement les prévenus, remarqua combien leurs attitudes respectives s'étaient modifiées pendant les quelques minutes que dura le trajet.

Bertin paraissait moins abattu; sous l'empire de la terreur, ses regards mornes s'étaient rallumés, un tremblement nerveux agitait ses mains.

Sa femme, au contraire, semblait avoir perdu toute

l'assurance dont elle avait fait preuve l'instant auparavant. Elle tenait constamment ses yeux baissés; sur ses joues une pâleur livide s'étendait, et ses lèvres serrées étaient complètement exsangues.

Ce fut ce détail futile en apparence qui hâta le dénouement.

En effet, lorsque, guidés par Fil-d'Acier, les assistants arrivèrent à l'intersection des allées, et que sur les conseils de l'ex-saltimbanque, ils s'arrêtèrent, la misérable femme ne put réprimer un mouvement de frayeur; même elle essaya de se dégager, tournant la tête comme si elle ne pouvait regarder sans terreur l'endroit où l'on se trouvait.

En même temps, Fil-d'Acier qui avait excité Negro en lui criant : « Cherche ! cherche ! » fit remarquer à M. Dubois que l'excellent animal flairait avec obstination une sorte de corbeille envahie par les herbes folles.

— C'est ici, n'est-ce pas ? demanda le magistrat en fixant les prévenus.

— Ah ! malheur ! malheur ! cria subitement Bertin, en faisant un mouvement violent pour se reculer, malgré l'étreinte des gendarmes.

La Bertin ne répondit pas, mais elle eut un sursaut de tout le corps.

A ce moment précis, Negro se mit à gratter furieusement la terre, en même temps qu'il poussait des cris plaintifs.

— Plus de doute, fit un inspecteur, la victime a dû être enterrée ici.

— C'est ma conviction, appuya M. Latouche.

— Vous entendez, fit le juge d'instruction en s'adressant à la prévenue.

— Oui, j'entends; oui, j'entends, cria-t-elle tout à coup hors d'elle; mais je n'avoue rien.

— Prenez garde ! ne persistez pas dans ce système de dénégation; avouez plutôt, la justice vous en tiendra compte. Oui ou non, votre victime est-elle enterrée ici ?

— Cherchez ?

Ce fut la seule réponse de la misérable qui se raidissait quand même, conservant en son astucieux esprit l'espoir que le cadavre de Mme de Serlay serait réduit à l'état de poussière.

Trouverait-on même la citerne ?

En entendant cette sorte de défi, M. Dubois donna l'ordre de fouiller le terrain, à l'endroit même où l'intelligent Negro continuait à gratter.

Aussitôt Fil-d'Acier et Zanzibar, d'un même mouvement spontané, s'offrirent à cette triste et dure besogne.

Ils eurent vite fait de trouver dans le petit hangar deux bèches rouillées, mais suffisamment solides encore pour rendre des services.

Puis ils commencèrent silencieusement le travail, tandis que les assistants demeuraient attentifs et vaguement angoissés.

Cependant la fosse se creusait peu à peu, la terre s'amoncelait en remblais à droite et à gauche et, malgré que le travail s'avancât, l'impatience se lisait sur les visages.

Tout à coup les travailleurs s'arrêtèrent d'un commun mouvement, et leurs regards, allant tour à tour du trou béant aux assistants, exprimèrent un si profond étonnement que chacun avança.

Le premier, se pencha très anxieux; der-

rière lui Georges Montbréal, dont le cœur battait à rompre.

Où y avait-il ?

Était-ce la victime qu'on venait de découvrir ?

Ce qu'ils aperçurent les déconcerta vivement.

Sous la mince couche de terre qui restait à enlever, on apercevait une sorte de couvercle rond fait de planches assemblées qui menaçaient de tomber en vétusté.

— Enlevez cela ! dit le juge d'instruction d'une voix autoritaire.

Et, se tournant vers Bertin, il lui demanda :

— Que recouvrent ces planches ?

— Je ne sais pas... non, pas du tout ! fit le misérable, dont la voix trembla, tandis qu'il fixait le trou béant d'un regard fou, halluciné.

M. Dubois se tourna vers la femme :

— Vous voyez qu'il est inutile de nier plus longtemps, nous allons découvrir votre crime; allons, dites ce que vous savez; qu'y a-t-il là ?

La Bertin hésita un instant, regarda tour à tour sournoisement son mari, les gendarmes, le magistrat.

Et, brusquement, elle parut prendre un parti. Elle venait de se souvenir que le cadavre de Marguerite était enfoncé dans une ouverture de côté de la vieille citerne.

Elle pensa donc que le peu qui devait subsister des restes de la victime pourrait encore échapper aux recherches, et, soutenue par ce chimérique espoir, elle releva la tête.

— Il n'y a rien là qu'une vieille citerne abandonnée, dit-elle d'un accent qu'elle s'efforça d'affermir. D'ailleurs, vous pouvez vous en assurer, je ne crains rien.

Elle avait pensé que cette assurance la sauverait, ce fut, au contraire, ce qui la perdit.

Tout d'abord, M. Dubois eut un instant d'hésitation, de découragement moral.

Il faillit arrêter le travail de recherches.

Jusqu'ici, il n'avait rien trouvé, pas un indice, pas une preuve; l'instruction n'avait pas fait une seule découverte.

Et puis, cette femme paraissait si sûre d'elle-même

Son mari semblait être devenu imbécile pendant la prévention; il n'en fallait rien attendre.

Cependant, l'accent de défi avec lequel la Bertin avait parlé se ressentait d'une certaine exagération, d'un tel besoin de vouloir faire croire à sa sincérité, qu'il changea d'avis brusquement.

D'ailleurs, et bien que toutes ces réflexions se fussent très rapidement produites en son esprit, il n'aurait pu, maintenant, abandonner cette phase de l'instruction.

Zanzibar, d'un puissant effort de ses muscles, avait soulevé, arraché le couvercle planche par planche, et il avait rejeté le tout sur la terre des remblais.

Une excavation maçonnée, profonde de deux mètres environ, apparut, sombre.

Tous se penchèrent, essayant, de leurs yeux dilatés, d'apercevoir le fond de la vieille citerne.

Mais on ne distinguait rien que quelques pierres.

— Un homme de bonne volonté pour descendre ! fit M. Latouche, en regardant tour à tour les policiers et les gendarmes.

— Présent ! cria Fil-d'Acier.

La Bertin lui jeta un regard féroce.

— Mais il faudrait une échelle ou une corde, crièrent plusieurs voix.

— Pas besoin, répliqua résolument Zanzibar.

En même temps, il fit un signe à son ami et se coucha sur le ventre au bord de l'excavation, les bras pendants.

Fil-d'Acier, lui, s'assit les jambes dans la citerne, puis se laissa glisser, retenu par ses mains cramponnées au bord.

Quand il fut au bout de ses bras, Zanzibar le saisit par les poignets, et, doucement, le tenant suspendu par sa seule force, il le descendit presque jusqu'au fond.

Il s'en fallait à peine de vingt centimètres.

— Lâche tout ! cria Fil-d'Acier.

L'étreinte du nègre se desserra brusquement et son brave compagnon prit pied sur le sol de la citerne.

Puis il se baissa, tâtant lentement les murs avec ses mains, tandis qu'il regardait attentivement autour de lui.

Bientôt une exclamation de terreur et d'indignation lui échappa :

— Oh ! les misérables !

A ce cri tous se penchèrent avides.

Et l'on vit Fil-d'Acier, qui se tenait accroupi, tirer à lui quelque chose qui ressemblait à un être humain enseveli.

— Quelqu'un, vite quelqu'un pour m'aider ? cria-t-il.

Zanzibar s'offrit et sans le secours de personne, se laissa glisser près de son compagnon.

Puis les inspecteurs de police s'accroupirent à leur tour, et, sur la demande de Fil-d'Acier, firent descendre deux des planches les moins vermoulues du couvercle. Un instant après, on vit apparaître presque à l'orifice de la citerne un cadavre momifié.

Pour l'empêcher de se disjoindre, les deux hommes l'avait attaché sur les planches avec une ceinture, ils le présentaient soutenu en l'air par leurs bras tendus.

Les policiers attirèrent le fardeau avec d'innombrables précautions, puis le déposèrent sur le sable de l'allée.

A cette vue, les assistants devinrent tout pâles, leurs lèvres tremblaient d'émotion.

Quant au juge d'instruction et à son fils, ils pleuraient silencieusement, laissant s'exhaler dans cette douleur muette tout ce que leurs cœurs déchirés avaient amassé de regrets.

Le médecin s'était approché, examinant attentivement le cadavre. C'était bien une femme et il eût été difficile de douter que ce fut là Mme de Serlay.

Malgré ses larmes et son chagrin, M. Dubois devait et voulait remplir son devoir jusqu'au bout ; avant l'homme, avant le père, il y avait le magistrat.

— Bertin, dit-il, reconnaissez-vous le cadavre de votre victime, la malheureuse Mme de Serlay.

L'assassin regarda le juge, ouvrit la bouche comme s'il allait parler, puis brusquement éclata d'un rire fou, convulsif.

« Ha !... ha !... ha !... »

Et, comme il essayait de s'élaner sur sa femme, les gendarmes durent le maintenir par la force.

— Tiens, cria-t-il alors, tiens, regarde, elle est vivante ! Ah ! ah ! c'est bien fait ; Marguerite t'accuse. Tu vois, elle vit maintenant... Elle rit parce qu'elle verra tomber ta vieille tête ! Dans le panier, ta tête... la mienne aussi.

Puis, devenant subitement furieux :

— C'est elle, l'imbécile, qui vous l'a dit... idiot ! Ah ! je vais la tuer, l'étrangler aussi. Et le chien, le chien, le sergent de chasseurs, je vais tous les étrangler, les manger !

Il gesticulait désespérément, à grand'peine maintenu par les gendarmes et les deux inspecteurs.

Son visage se violait sous l'empire de la congestion, ses yeux étaient injectés de sang, et de la bouche s'écoulait en have une salive noirâtre.

C'était horrible, effrayant.

Le docteur intervint.

— Emmenez cet homme, dit-il, il est fou, atteint de *delirium tremens* !

On l'entraîna à l'écart.

Alors, et bien qu'il fût profondément remué par cette scène terrible, le juge voulut continuer.

— Vous ne pouvez plus nier, maintenant, dit-il sévèrement à la Bertin, dont le visage décomposé trahissait l'angoisse ; votre victime est là qui vous accuse.

— Votre mari, en sa folie, vient d'avouer. Dites-nous maintenant par qui et comment le crime a été commis ?

— Je... c'est... non, je ne peux pas !

— Approchez-vous, regardez ?

Et il la força de se courber en deux, le visage placé au-dessus de la face du cadavre, le touchant presque.

— Reconnaissez-vous Marguerite de Serlay ? Au nom de votre fille, parlez, dites la vérité, toute la vérité ?

Et, définitivement vaincue, à bout de forces, la misérable femme se laissa tomber sur les genoux, criant d'une voix lamentable :

— Grâce ! grâce ! j'avoue tout.

Et avec une volubilité extrême, comme pressée d'en finir, de décharger sa conscience d'un épouvantable fardeau, elle parla :

— Oui ! oui ! c'est nous qui l'avons tuée pour la voler. Bertin l'a étranglée ; c'est moi qui l'ai poussé ; il avait peur, lui, il était lâche ; moi je voulais ma fille riche.

— Et je l'ai ensevelie, on l'a enterrée là, la nuit ; oh ! c'était long... Elle n'avait pas de famille.

— Mais... les morts parlent donc ? Grâce ! grâce ! pardonnez-moi !...

Epuisée, elle s'évanouit. Les gendarmes durent l'emporter, tandis que M. Dubois, en proie à une indicible douleur, donnait ses derniers ordres d'une voix entrecoupée de sanglots.

»

Pendant l'instruction du crime des Bertin venait d'être terminée.

Après la reconstitution du crime et les aveux enfin arrachés à la Bertin, terrassée par l'accumulation des preuves, il ne restait plus à M. Dubois qu'à traduire la misérable devant la Cour d'assises.

De Bertin, il n'y avait plus rien à tirer, le malheureux achevait sa triste existence dans une cellule de l'asile Sainte-Anne.

Toute intelligence avait sombré en lui ! ce n'était plus qu'un débris humain, une brute sans conscience, sans raison, agitée par moments d'accès de folie furieuse, dont l'intensité allait chaque jour croissant, laissant prévoir un dénouement prochain.

La session devait s'ouvrir en novembre, et le mois d'octobre touchait à sa fin.

La Bertin, dans sa prison, était devenue méconnaissable ; ses traits, déjà durs, s'étaient effroyablement creusés ; ce n'était plus qu'un masque fuyant, où les yeux brillaient d'un éclat sombre au fond de deux trous d'ombre.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE CANTONALE VAUDOISE

dont l'intérêt du capital-action de Fr. **12,000,000** est GARANTI PAR L'ÉTAT

(H-1715-L)

EMISSION de Fr. 20,000,000 en OBLIGATIONS

4% jouissance du 1^{er} Mars

AU COURS DE 99%

soit Fr. 495.--- par titre de Fr. 500.---

et „ 990.--- „ „ „ „ 1000.---

Coupons semestriels d'intérêt payables sur les principales places suisses.

La Souscription est ouverte les **22, 23 et 24 Février** au siège principal à Lausanne, chez ses agents et auprès des Maisons de Banque suivantes où sont déposés les prospectus.

2116-5

Chaux-de-Fonds : **Banque Fédérale, Pury & C^{ie}, Reutter & C^{ie}.**

Magasins Ronco Frères

LA CHAUX-DE-FONDS

Pendant tout le mois de Février, nous offrons à chaque personne faisant un achat au comptant se montant (au minimum) à la somme de **10 francs**

Un billet double de la Tombola

en faveur du

TEMPLE DE L'ABEILLE

Premier lot,	700 fr.	Deuxième lot	400 fr.
Troisième lot,	200 fr.	Dernier lot,	200 fr.

Magasin Anglais

72, RUE LÉOPOLD-ROBERT 72

Grand assortiment d'ARTICLES à des prix très avantageux dans les rayons suivants :

BONNETERIE pour dames et messieurs. CHEMISES. COLS. CRAVATES. GANTS.
MANCHETTES. MOUCHOIRS. BRETILLES. FLANELLE. FLANELLE de coton.
SHIRTING ANGLAIS

Papeterie Savons « Vinolia » Articles de toilette

Thé de Ceylan dep. 3 fr. la livre. Echantillons sur demande.

MAGASIN ANGLAIS 72, RUE LÉOPOLD-ROBERT 72

Jeune remonteur

habile et de toute moralité, trouverait place avantageuse dans une fabrique ou il pourrait se perfectionner et apprendre le terminage. — Offres avec certificats, sous chiffres M. 570 C. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2117-2

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir dans la maison rue de la Charrière 13.
Un beau et grand MAGASIN avec logement, il conviendrait pour toute sorte de commerce.
Un PETIT MAGASIN avec ou sans logement dans la maison, il conviendrait tout spécialement pour magasin de coiffeur. 2112-3
Un premier étage 3 pièces, alcôve, balcon, dépendances, etc.
S'adresser au bureau de M. Jean Crivelli, architecte, rue du Puits 74.

Enchères publiques de Bétail

aux **BULLES 7**, près Chaux-de-Fonds

POUR cause d'insuffisance de fourrage, M. JEAN SOMMER, propriétaire et agriculteur, fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile, aux **Bulles 7**, rière la Chaux-de-Fonds, le **Mardi 27 Février 1900**, dès une heure après midi, le bétail suivant :

20 vaches dont plusieurs portantes, **6 genisses** dont 4 portantes, 2 veaux, **3 juments** dont une de 5 ans primée et portante, une de 7 ans et une de 5 ans avec son poulain, **3 chevaux** de 1, 2 et 7 ans, **4 porcs** et **3 truies** portantes.

Conditions: 6 mois de terme, moyennant caution.

La Chaux-de-Fonds, le 17 Février 1900.

Le greffier de Paix, **G. HENRIOD.**

2119-6

BOTTIER

M. Paul ZANONI, cordonnier, ayant repris la suite de l'atelier de M. Jean Maléus, décédé, il s'efforcera par un travail soigné, de mériter la confiance de la clientèle de son regretté prédécesseur. Le travail sera fait dans les mêmes conditions que précédemment. — Se reconnaître. 2157-6



Rideaux

Mme VAGLIO, lingère, rue de la Serre 47, offre à vendre des Rideaux vitrage, des Dessus de lit en Renaissance irlandaise. A la même adresse, on demande une apprentie. 2131-3

A vendre

Une belle vitrine, un comptoir et layette avec 48 tiroirs (monture chêne), ainsi qu'un fonds de magasin d'épicerie et mercerie (marchandises fraîches). 2115-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bon remonteur-décoteur pour petites pièces est demandé de suite ou époque à convenir. Paiement à la journée, place stable. Inutile de se présenter si l'on est pas capable et sérieux. — Adresser offres par écrit sous initiales **L. S. 1857**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1857-1

Remonteurs. Un comptoir de la localité demande de suite 1 ou 2 bons remonteurs pour grandes pièces ancre cylindre. 1851-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emboîteur. Un emboîteur, très au courant de sa partie, est demandé de suite à la Fabrique Vve Ch. Léon Schmid et Cie. 2030-1

Pierristes. M. Prahin-Dubois, Gibraltar offre de l'ouvrage suivi pour longtemps à tous les bons tourneurs. Bon travail est payé comptant au double du prix du jour. 1936-1

Remonteurs. Un comptoir des Bretons demande un remonteur pour 13 lig. remontoir et à clef, cylindre, et un dit pour grandes pièces remontoir. Des remontages mêmes genres et grandeurs seraient sortis également. Ouvrage suivi. 1873-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. Les établissements Orosdi-Back, rue du Progrès 30, La Chaux-de-Fonds, engageraient un bon remonteur pour pièces or cylindre grandeur 10 1/2 à 12 1/2 lignes. Moralité et capacités exigées. 1945-1

Remonteurs. Deux bons remonteurs sont demandés pour petites pièces cylindre. S'adresser à M. A. Barfuss, rue Léopold-Robert 58. 1942-1

INFLUENZA

Nous croyons obliger les nombreux amis des Remèdes domestiques « à l'Ancre », en signalant ici le fait, que le véritable PAIN-EXPELLER « à l'Ancre » s'est montré d'une efficacité constante dans le traitement de l'Influenza.

Le plus souvent l'Influenza annonce son approche par des maux de tête, des douleurs de dos, surtout des reins, accompagné d'un grand sentiment de faiblesse, accompagné d'un manque d'appétit se manifeste généralement.

A l'apparition de ces premiers symptômes des frictions avec le véritable PAIN-EXPELLER « à l'Ancre » (sur la poitrine, le dos et les mollets) et quelques jours de lit dans une chambre chauffée font le plus souvent enrayer la maladie dès le début.

Le véritable PAIN-EXPELLER à la marque « Ancre » se vend dans les pharmacies, en bouteilles fermées, à 1 et 2 fr. le flacon.

CONCOURS

Le Comité des Vins de la Fête fédérale de Gymnastique met au concours la fourniture des Vins blancs de fête Neuchâtel 1899.

Les vins devront être mis en bouteilles sur lies, soigneusement emballés, rendus en caisse franco gare Chaux-de-Fonds. Adresser les offres par écrit jusqu'au 1er Mars, au Président, M. Emile Jeanmaire, Charrière 24. La Chaux-de-Fonds, le 17 Février 1900.

Verre armé breveté

Verre avec grillage de fil de fer, le meilleur matériel pour jour d'en haut, plancher, fenêtres de fabrique, de différentes forces, jusqu'à 1,75 mètre carré de superficie.

Avantages spéciaux: Résistance extraordinaire contre la rupture et les chocs. Consistance contre l'action du feu, conservation des plaques même étant fendues, celles-ci étant protégées par le grillage. Grande transparence. Effet de lumière sans pareil.

Le verre armé est utilisé avec les meilleurs résultats dans la plupart des constructions publiques et particulières. Nombreux certificats, prospectus et échantillons à disposition.

Plaques en fonte de verre pour jours servant à l'éclairage de passages, souterrains, de tunnels de gare, etc., de dimensions fixes, surfaces unies ou ouvragées, blanches et mi-blanches (30% meilleur marché que le verre en fonte crue) ou colorées, avec ou sans grillage.

Tuiles de verre ordinaires ou façonnées de formes et grandeurs diverses.

(Société par actions pour l'industrie du verre, ci-devant Friedr. Siemens-Neusatt près Elbogen (Bohême).

Représentant: WEISSER & NICK, Zurich V, Neptunstrasse.

On demande

un bon **CONTREMAÎTRE** monteur de boîtes, connaissant à fond toutes les parties de la fabrication de boîtes argent et acier: bons gages et place stable. — Adresser les offres sous chiffres **OC 579 C.**, à l'Agence de publicité **Haasenstien et Vogler**, La Chaux-de-Fonds. 2123-5

Creuseuse demande à faire des creuses à la maison. — S'adresser rue du Soleil 13, au rez-de-chaussée. 2109-3

Creuses. Une bonne creuseuse demande à faire à domicile de 500 fr. à 600 centres et secondes par semaine, travail prompt et soigné. — 2094-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseur. Un bon ouvrier sérieux, connaissant à fond la partie des polissages d'aciers en tous genres sur nouvelles machines automatiques, cherche place. Entrée de suite. — 1993-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Une jeune servante demande place dans une bonne famille possédée des certificats de premier ordre, elle peut entrer en place de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1999-2

Echappements. On entreprendrait des échappements ancre et Roskopf. — 1832-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Débris. On demande quelques boîtes de débris bon courant ouvrage suivi. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 31 a, au 1er étage, ou écrire sous initiales **J. V. 1877**, Poste restante. 1855-1 A la même adresse, on demande à louer pour St-Georges 1900, un rez-de-chaussée de 2 pièces, pour deux personnes sans enfant.

Servante. Une jeune fille demande une place de servante dans une famille bourgeoise. — S'adr. sous chiffres **M. E. 1863**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1833-1

Servante. Une fille de 20 ans, connaissant les deux langues, sachant faire le ménage et bien cuisiner, demande de suite une place de servante dans une famille protestante. — S'adresser chez M^{me} Chatelain, rue des Terreaux 23. 1871-1

Journalière. Une jeune personne de toute moralité, propre et active, demande des journées pour laver et écurer, ainsi que des tricotages. — S'adresser rue de l'Industrie 25, au 2^{me} étage, à gauche. 1946-1

Visiteur. On demande de suite chez **MM. Léon et Henri Lévy**, à **Montbéliard**, un bon visiteur-terminer, bien rétribué. — 2089-3

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur pour petites pièces, connaissant également la mise en boîtes après dorage et connaissant un peu l'achevage. — 2103-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

GUILLOCHEUR. Un bon guillocheur sur argent trouverait à se placer de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser à l'atelier **Florian Amstutz fils**, St-Imier. 2127-3

Modiste. On demande une **assujettie**. Bonnes références exigées. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2101-3

Décalqueur et un RAPPORTEUR FINISSEUR sont demandés pour Genève. — S'adr. chez **M. Sandoz fils**, rue Neuve 2, en indiquant préférences. 2103-3

Emailleur. On demande un bon ouvrier émailleur. Entrée de suite. — S'adresser rue du Temple Allemand 61, au 3^{me} étage. 2120-3

Jeune garçon libéré des écoles est demandé. — S'adresser à l'Épicerie **N. Bloch**, rue du Marché 1. 2129-6

Servante. Un veuf avec 3 garçonnets de 8, 6 et 4 ans, cherche pour fin courant une personne d'un certain âge pour soigner son ménage et faire les repas. — S'adresser, entre midi et 1 heure et le soir après 7 1/2 h., rue du Progrès 31, au 1er étage. 2087-3

Fille. On demande de suite une bonne fille pour faire un petit ménage. — S'adresser rue du Versoix 3, au magasin. 2086-3

Bonne d'enfants. On demande pour le 1er Mars, une jeune fille sachant bien coudre et raccommo-der pour s'occuper de deux enfants de 6 et 4 ans. — S'adresser rue Jaquet Droz n° 39, au 1er étage. 2083-3

Servante est demandée pour la cuisine. — S'adresser rue Neuve 6, au premier étage. 2118-3

Servante. On demande de suite une bonne fille propre et active, sachant cuisiner et faire tous les travaux d'un ménage. — S'adr. à **M. Alfred Fossel**, doreur, **Moutier-Grand-Val**. 2136-3

Gouvernante. On demande pour gouvernante consciencieuse, parlant très bien le français et âgée d'une vingtaine d'années, pour s'occuper d'un enfant de 8 ans; les meilleures références sont exigées. Vie de famille. — S'adresser pour les conditions rue des Fleurs 10, au 1er étage. 2002-5

Graveur. Un graveur est demandé de suite à l'atelier **Aug. Alexis Meyrat**, Route de Villeret, **St-Imier**. 1870-4

Apprenties. Dans une importante maison de mercerie de la localité, on demande quelques apprenties. — Adresser les offres sous **W. R., 2029**, au bureau de l'IMPARTIAL. 2029-4

Graveurs. A l'atelier **G. Racine**, rue de la Serre 61, on occuperait encore 2 graveurs d'ornements. Entrée à volonté. 2018-2

Cadrams. On demande un ou une peintre habile sachant bien faire la décoration et le paillonnage; bon gage si la personne convient; un décalqueur trouverait également place stable. — S'adresser à **M. A. Cosandier**, à **Soleure**. 2000-2

Cuisinière. On demande une bonne fille sachant faire une bonne cuisine et connaissant les travaux de ménage. Gages 30 à 35 fr., selon capacités. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2085-2

Apprenti. Un jeune homme intelligent pourrait entrer de suite comme apprenti **mécanicien** spécialement pour les étampes. — S'adresser à **M. Georges Marthaler**, mécanicien, rue du Parc 76. 2023-2

Retrotteur. Fabrique de boîtes or, demande un bon retrotteur de fonds. 2057-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Boîtes or. 2 bons **acheveurs** pourraient entrer de suite chez **M. J. Wyss**, Promenade de la Suze 21, **Bienne**. 2025-2

Commissionnaire. On demande dans la localité une femme ou jeune fille comme commissionnaire. 1997-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une bonne fille pour aider au ménage. — S'adresser rue du Grenier 37. 2020-2

Servante. On demande de suite une servante de toute moralité, sachant cuire et soigner un ménage, bons gages. — S'adresser Brasserie du Siècle, A. Clerc (en face de la Poste). 2026-2

Servante. On demande de suite dans un ménage soigné une fille pour la cuisine et une **jeune bonne**. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2034-2

Jeune fille. On demande une jeune fille allemande pour aider au ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français, bon traitement et vie de famille. — S'adresser chez **M. Richard**, rue de la Demoiselle 113, au pignon. 2093-2

Journalière. On demande une journalière pouvant disposer d'une demi-journée chaque semaine régulièrement. 1993-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadrams. Un très bon ouvrier émailleur est demandé pour St-Georges prochain, connaissant sa partie à fond; place stable et bien rétribuée, journée de 10 heures. — S'adr. de suite personnellement ou par écrit, à **M. Zélim Jacot**, à **St-Imier**. 1868-2

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur. 1866-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un graveur pouvant mettre la main un peu à tout, principalement pour le millefeuilles, trouverait place dans la quinzaine. — S'adr. chez **M. Charles Kaiser**, rue du Temple-Allemand 71. 1865-1

Graveurs. On demande 2 graveurs, dont 1 finisseur et 1 millefeuillier. — S'adr. chez **M. Léon Dubois**, rue des Terreaux 14, au 3^{me} étage. 1864-1

Electriciens. On demande plusieurs bons monteurs électriciens. Ouvrage assuré pour longtemps. — S'adr. à **M. Marius Meylan**, électricien, au **Brassus** (Vallée de Joux). 1872-1

Apprenties. Deux jeunes filles de 15 à 18 ans, pourraient apprendre le **paillonnage** et le **décalquage des cadrams** en étant rétribuées dès le premier mois par 20 fr. et augmentation tous les trois mois pendant une année. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1874-1

Servante. Une personne sachant bien cuisiner est demandée de suite. Bons gages. — S'adr. à l'Hôtel de la Côte, **Auvergnier**. 1861-1

Servante. Pour un ménage soigné de 3 personnes, on demande une bonne servante. **Bon gage**. 1948-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande pour le 1er mars, une bonne servante sachant faire la cuisine. Bons gages. 1914-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille, libérée des écoles, pour garder des enfants. 1875 1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer APPARTEMENT de 2 chambres, alcôve et dépendances, 4^{me} étage. — S'adr. rue **Léopold Robert 72**, au premier étage. 2104-3

Logement. A louer pour le 23 avril un beau logement bien exposé au soleil, de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau, gaz et lessiverie, dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Pont 19, au rez-de-chaussée, à gauche. 2095-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1900, un appartement de 3 grandes pièces, situé rue de la Place d'Armes 2. Eau et gaz installés, lessiverie, eau de citerne et grande cour pour étendage. S'adresser au locataire actuel, **M. Jodry-Valler**, au 3^{me} étage. 2107-3

Chambre. A louer pour le 1er mars une chambre à 2 fenêtres non meublée et indépendante. — S'adresser rue **Numa Droz 1**, au 3^{me} étage. 2093-3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 1, au 1er étage, à droite. 2070-3

Chambre. Une jolie chambre est à louer à un ou deux jeunes Messieurs de moralité, ou demoiselle, institutrice, commis; pension si on le désire. — S'adresser rue de la Chapelle 12, au 1er étage. 2110-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance 16, au 1er étage, à gauche. 2105-3

Appartements. A louer pour le 23 avril appartement de deux belles chambres, un corridor, alcôve et dépendances; un magasin avec une chambre, un grand alcôve et dépendances. — S'adresser à **M. F.-L. Bandelier**, rue de la Paix 5. 1791-3

Pignon. A louer pour cas imprévu, pour le 11 mars prochain, rue du Temple A. **maré 83**, un pignon de 2 pièces et cuisine. 35 fr. par mois. — S'adresser à **M. Alfred Guyot**, gérant, rue du Parc 75. 2064-2

A louer pour tout de suite deux grandes CAVES, rue du Puits 15 et 23, et une **petite cave**, rue de l'Industrie 19. Pour époque à convenir un **PIGNON** de deux pièces, au soleil couchant, rue de l'Industrie 19. — Pour **Saint Georges**, un très bel **APPARTEMENT** de 3 chambres au soleil, avec corridor éclairé, rue du Puits 27 et un **PIGNON** de 2 pièces, au soleil, rue du Puits, 23. 1806-3 S'adresser aux Arbres.

Appartement. A louer de suite, rue de la Boucherie 18, un appartement composé de 2 chambres, 2 cabinets, cuisine et dépendances. — Rue de la Boucherie 20, une grande écurie avec garage et cour. — S'adr. à **M. Georges Dorrenbier**, maréchal, ou à **M. G. Schwarzel**, rue de l'Hôtel-de-Ville 38. 1534-3

Chambre. Une jolie chambre meublée, indépendante et exposée au soleil, est à louer de suite ou pour le 1er Mars. — S'adresser rue de la Demoiselle 4, au 2^{me} étage, à droite. 2011-2

Chambre. A louer, près de la Gare, une chambre meublée. — S'adresser chez **Mme Nicolas**, rue de la Serre 61, au 3^{me} étage. 2008-2

Chambre. A louer au centre de la ville, une grande chambre meublée à 2 fenêtres, indépendante, à un Monsieur de toute moralité; on pourrait avoir la pension si on le désire. 2012-2 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. A la même adresse, à louer une **chambre** et une petite cuisine.

Logement. A louer pour le 11 mars prochain un logement d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser à **M. Emile Jeanmaire**, rue de la Charrière 24. 1849-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 2^{me} étage, à droite. 1856-1

Chambre. Un monsieur offre à partager de suite sa chambre avec un autre monsieur de toute moralité. — S'adresser rue du Puits 9, au 2^{me} étage, à gauche. 1934-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante, à 1 ou 2 messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 95, au 2^{me} étage. 1929-1

Une dame seule offre la **pension** à une ou deux demoiselles; la couche à sa guise. — S'adresser rue de la Ronde 43, au 1er étage. 195-1

Un monsieur abstinent demande à louer une **chambre** meublée. — S'adresser Café **Ch. Guyot**, rue de l'Industrie 24. 2099-3 A la même adresse, à louer une chambre non meublée pour une demoiselle de toute moralité.

On demande à louer un petit magasin avec logement, à défaut, un rez-de-chaussée de 2 ou 3 pièces. — S'adresser rue **Léopold-Robert 6**, au sous-sol. 2031-2

Une demoiselle de toute moralité cherche à louer, pour le 1er ou 23 avril, une grande **chambre** non meublée, située au centre du village. — S'adresser rue de la Paix 9, au 2^{me} étage, à gauche. 1993-2

On demande à louer de suite ou pour époque à convenir un petit **logement** d'une ou deux chambres, cuisine et dépendances, situé rue **Jaquet Droz** ou environ. — S'adresser à **M. Filippin**, rue **Jaquet Droz** n° 14 a. 1850-1

On demande à acheter un pupitre en bon état. — S'adresser rue du Progrès 73, au 1er étage. 1990-2 A la même adresse, on demande une personne d'un certain âge pour faire un ménage.

On demande à acheter de rencontre des cartons d'établissement pour pièces 20 et 21 lig. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1867-1

Il faut le voir pour le croire!
Vient d'arriver à la **Salle des Ventes, rue Jaquet-Droz 13**, un immense choix de meubles en tous genres, du plus simple au plus riche 9 divans prêts à livrer, 3 ameublements de salon, 4 chambres à manger de divers styles, chambres à coucher complètes ou séparément, armoires à glace, lavabos de plusieurs genres depuis 25 à 250 fr., commodes, tables rondes, ovales, carrées, à coulisses de divers modèles; bahuts, bibliothèques, 15 lits complets depuis 100 à 380 fr., table de nuit, chaises divers modèles depuis 5 fr., tables de bureau, casiers à musique, chaises de piano, chaises fantaisies, potagers avec les accessoires, pendules, régulateurs, duvets, plumes, crin en grand choix, à des prix sans concurrence. — Achats, ventes, échanges de tout meubles. **SALLE DES VENTES, rue Jaquet Droz 13.** Téléphone 2139-3 Téléphone

Canaris! A vendre de beaux jeunes canaris du Harz, garantis pure race et bons chanteurs. — S'adresser à **M. Louis Chervet**, à **la Ferrière**. 2083-3

Bonne occasion! Un lit complet comme neuf, matelas crin animal. Prix, 80 fr. — S'adresser rue de l'Industrie 22, au rez-de-chaussée. 2122-3

A vendre des canapés à coussins et parisiens, un lit, une berce et quelques tableaux. — S'adresser rue du Puits 18, au 2^{me} étage, à gauche. 2126-3

Oiseaux. A vendre de beaux **Canaris** mâles et femelles, ainsi qu'un mulâtre et des cages. — S'adresser rue du Progrès 103, au 1er étage, à droite. 2118-3

A vendre une belle poussette peu usagée, s'adresser rue du Premier-Mars 11, au 2^{me} étage. 2069-3

Occasion exceptionnelle! Un magnifique lit complet, bois de lit noyer massif sculpté, paillasses (42 ressorts), bourrelets suspendus, matelas crin animal blanc, duvet, édredon, traversin, oreillers; garanti neuf pour 250 fr. au lieu de 350 fr. **SALLE des VENTES, rue Jaquet-Droz 13.** 2134-3

A vendre de beaux lits Louis XV tout neufs, lits ordinaires, lits usagés à une et deux places, jolis secrétaires avec et sans fronton, jolies commodes polies, en bois dur et en sapin, canapés, chaises, lavabos, tables de nuit avec et sans marbre, tables rondes, tables carrées, un lit d'enfant (bois dur) un bon potager avec bouilloire. Le tout au plus bas prix. — S'adresser à **Mme Beyerle**, rue du Parc 46, au sous-sol. 2135-3

A vendre d'occasion, 1 bois de lit sapin, un sommier et 1 table de nuit, à très bas prix. — S'adresser rue de la Ronde 23, au 1er étage. 2130-3

A vendre un appareil photographique 13x18, peu usagé, faute d'emploi et à bas prix. — S'adr. rue du Premier-Mars 12, au 1er étage. 2138-3

Chiens. A vendre un magnifique **Danois** âgé de 10 mois, déjà bien dressé, un **Bull-dog** de 2 ans, tigré et un chien d'arrêt anglais **Gordon**, pure race. — S'adresser rue du Progrès 79, au 2^{me} étage. 2137-3

On offre à vendre 2 petits **chiens de luxe**. — Pour les voir s'adresser rue des Granges 6, au rez-de-chaussée, à droite. 2019-2

A vendre une belle **salle à manger** Henri II, en chêne, composée de: 1 buffet de service (2 corps), 1 table à coulisse (3 allonges), 6 chaises cannées, le tout neuf et pour 450 fr. — S'adresser chez **M. Albert Perret**, rue de la Demoiselle 51. 2091-2

A vendre fourneau en caillottes réfractaires, se chauffant à l'anthracite, bien conservé. 30 fr. 17001-36* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un beau lapidaire pour débris, avec établi portatif. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1943 1

Occasion! Pour bals et soirées, à vendre un **habillement de cérémonie**, tout neuf, prix avantageux. — S'adresser à **M. Jeanrenaud**, rue de la Serre 33, au 3^{me} étage. 1941-1

 A vendre un petit cheval, race arabe. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1690-1

A vendre pour cause de déménagement, un lavabo de coiffeur, peu usagé, une machine à coudre, cadre pour grande glace, une bascule en bois dur, marbre; bouteilles bordelaises — S'adr. rue Neuve 5, au magasin. 1903-1

Egaré depuis samedi un gros **CHAT**, pelage blanc tacheté de noir et de gris, sur la tête, le dos et la queue. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue du Progrès 49, au 2^{me} étage. 2010-1

Trouvé une grosse chaîne à char. — La réclamer, contre frais d'insertion, chez **M. Ch. Bandelier**, rue de la Côte 9. 2121-3

Trouvé une couverture de cheval, imperméable et avec initiales. — Prière de la réclamer, aux conditions d'usage, de **M. Henri Gerber**, aux Crosettes. 2052-2

Trouvé une bourse contenant quelque argent, la réclamer aux conditions d'usage, rue du Doubs 121, au 1er étage. 2056-2

Madame Heger et sa famille remercient toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. 2092-1

Psauze XXVIII, v. 7.

Monsieur Numa Bourquin, Monsieur et Madame **William Bourquin** et leurs enfants, Madame veuve **Louise Woodley Lavoier** et ses enfants, à **Fontainemelon**, Madame veuve **Aimé Challenges** et ses enfants, à **Berne**, Madame veuve **Louis Bourquin** et ses enfants, aux **Geneveys-sur-Coffrane**, Monsieur et Madame **Henri Maumary**, aux **Geneveys-sur-Coffrane**, Monsieur et Madame **François Bourquin** et leurs enfants, aux **Etats-Unis**, Monsieur **F.-A. L'Éplattien** et ses enfants, à **Valangin**, Messieurs **Arnold** et **Charles Bourquin**, à **Coffrane**, ainsi que les familles **Lavoier** et **Challenges**, à **Fontaines**, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, nièce, belle-sœur, tante et parente,

Madame Ida BOURQUIN née Lavoier que Dieu a retirée à Lui, ce jour, dans sa 64^{me} année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 16 Février 1900.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 18** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue de la Serre 83. On ne reçoit pas.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. (H 565 C) 2124-1

Messieurs les membres de la **Société V. S. E. A.** (Section de La Chaux-de-Fonds) sont priés d'assister dimanche 18 courant, à 1 heure après-midi, au convoi funéraire de

Madame Ida BOURQUIN

Hôtel de la Gare

Tous les **Samedis soirs**
dès 7 1/2 heures.

Souper aux tripes

15682-21* Se recommande.

CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE

6, Rue Fritz Courvoisier 6.

SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir

Souper aux Tripes

BANQUETS CHOISIS

pour familles et ateliers. 827-43

MACARONIS aux Tomates

FONDUES renommées.

CONSOMMATIONS de premier choix.
Grandes Salles au 1er étage.

Se recommande, A. Méroz-Fluckiger.
— TÉLÉPHONE —

Café-Restaurant VITAL MATHEY

Eplatures

Dimanche 18 Février 1900

à 7 1/2 h. du soir.

TRIPES • TRIPES

et **LAPINS.**

2007-1 Se recommande. Le Tenancier.

BRASSERIE DU CARDINAL

Place de l'Hôtel-de-Ville.

Dès aujourd'hui et tous les jours,

CHOUROUTE

avec viande de porc assortie.

SAUCISSES de FRANCFORT

TOUS LES LUNDIS

dès 7 1/2 h. du soir.

Souper aux tripes

EXCELLENTE

BIERE

de la Brasserie **ULRICH Frères.**

18715-16* Se recommande.

HOTEL de la BALANCE

LA CIBOURG 1981-1

Dimanche 18 Février

SOUPER AUX TRIPES

Se recommande, Niederhausern.

Café Montagnard

rue Léopold Robert 8.

Samedi 17 Février 1900

dès 7 1/2 h. du soir.

Souper aux tripes

Prix: 1 fr. 50 avec vin.

2045-1 Se recommande.

Café-brasserie

86, Rue Léopold Robert 86.

Tous les **Dimanches soir**,

dès 8 heures, 242-7

Souper aux tripes

Se recommande, Albert Hartmann.

Hôtel du Lion-D'Or

Tous les **SAMEDIS** soir dès 7 1/2 heures

TRIPES

8721-32* Se recommande, H. IMMER-LEBER

Fromage maigre

A vendre du bon fromage maigre, bien

mûr et salé, depuis 55 c. le kilo par

meule, à la **LAITERIE des SIX-**

POMPES, rue de la Balance 12a.

2014-2 Se recommande, F. Schmidiger.

En vente à la

Librairie A. COURVOISIER

La Chaux-de-Fonds

La Nouvelle de T. COMBE

brochure à 10 c.

intitulée

On est des Hommes

Se recommande, F. Schmidiger.

A LA PENSÉE

3, rue de la Balance, 3 1905-3



SPÉCIALITÉ
d'Articles pour BÉBÉS

Chemises
Brassières, Bavettes
LANGES, CACHE-LANGES
ROBETTES
CAPOTES, MANTEAUX
DOUILLETES, etc.
Prix très avantageux.

AVIS AU PUBLIC

Après entente et afin d'éviter le déchet énorme produit par la non restitution des litres et bouteilles, les brasseurs et marchands de bière avisent leur clientèle et le public en général que dorénavant tous les litres et bouteilles à bière seront, lors de la livraison, facturés à part, au prix de revient, soit le litre ou la bouteille

25 centimes 1989-2

Brasserie, Muller, Frères. Dépositaire, Ch. Marchand, Serre 19.	Brasserie de la Comète, Ulrich Frères. Déposit. Jacob Ischer, Hôtel-de-Ville 42.
Brasserie de l'Aigle, St-Imier. Dépositaire, A. Zisset, rue du Versoix 1.	Brasserie du Saumon, Rheinfelden. Déposit. J. Ledermann-Schnyder, Parc 70.
Brasserie Feidschlosschen, Rheinfelden. Dépositaire, Alfred Köhli, Serre 61.	Brasserie par action de Bâle. Déposit. Auguste Burnier, St-Pierre 18.

Etude de M^e Paul JACOT, not. Sonvillier
Vente mobilière
pour cause de départ

Lundi 5 mars prochain, dès 1 h. de l'après-midi, en son domicile, M. François BOUILLANNE, aubergiste aux Convers, exposera en vente publique et volontaire: 2 chiffonniers, 2 canapés coussins en crin, 1 lit complet, 1 table ovale en noyer, des chaises cannées, 1 pupitre, 1 buffet de service, 3 vitrines, des pendules, glaces, tableaux, des grandes lampes, 1 carabine avec le fourreau, 1 lance pour 15 kg. avec les poids, 1 jeu de tonneau, 1 machine à coudre, de la verrerie, 1 brochet étalonné, des vins en bouteilles, des liqueurs, des bouteilles vides, 1 coffre pour l'avoine, 1 léchoir, 1 table de cuisine, 1 grand potager avec bouilloire, 1 potager à pétrole, des ustensiles de cuisine, 1 presse à fruits et d'autres objets dont le détail est supprimé. Terme pour les paiements. H-725-J
Sonvillier, 8 février 1900.

CHAUSSURES CAOUTCHOUC

TÉLÉPHONE 2006-4

TÉLÉPHONE

Meilleure marque Russe
Rue Léopold-Robert 41,
La Chaux-de-Fonds **J. Lonstroff.**

Boucherie-Charcuterie
EDOUARD SCHNEIDER
Rue du Soleil 4

BŒUF 1^{re} qualité, à 70 c. le demi-kilo.
Beau gros VEAU 1^{re} qualité, à 60 c. le demi-kilo. 12105-4
Jeune MOUTON 1^{re} qualité, depuis 70 c. le demi-kilo.
PORC frais, salé et fumé, prix du jour.
SAUCISSE au FOIE bien conditionnée, à 50 c. le demi-kilo.
SAUCISSE à la VIANDE, pur porc, à 1 fr. le demi-kilo.
Bien assortie en beaux **LAPINS** à 80 et 85 c. le demi-kilo.
Cervelas, Gendarmes, CHOUROUTE, SOURIEBE, 25 c. le k.
TÉLÉPHONE Carnets d'escompte, TÉLÉPHONE

HORLOGERIE Garantie
Vente au détail de 15716-37
Montres égrenées
en tous genres
! Prix avantageux!
P. BAILLOD-PERRET
Rue Léopold-Robert 53
LA CHAUX-DE-FONDS

Boulangerie VIENNOISE
A partir d'aujourd'hui
Pain de Seigle russe
noir 1893
Se recommande, Marie BUSS.

Avis à MM. les Fabricants
Décoration de Cuvettes

On entreprendrait encore quelques douzaines de cuvettes or et argent soignées, belles cuvettes Louis XV et bordures gravées riches avec couleurs ou émail et polissage extra soigné. — S'adresser à M. Méroz-Veuve, à SONVILLIER. 2027-2

Le Comptoir ANTOINE Frères
à BESANÇON

demande comme attachés le personnel suivant:
Acheveurs et pivoteurs pour grands échappements fixes 1950-1
Poseurs de spiraux coudés.
Travail soigné. Emplois stables et bien rétribués. On entrerait de suite.
Adresser offres sous références à M. Achille Hirsch, rue Daniel Jean-Richard 21, La Chaux-de-Fonds.

La Fabrique de Cortébert

demande un (H-809-J) 1972-1
Horloger capable

pour s'occuper de la mise en lanterne et des retouches de réglages.

PENSION
pour jeunes gens

Un instituteur près de Berne reçoit en pension des jeunes gens pour l'enseignement de la langue allemande. Vie de famille assurée. Situation agréable. Prix modérés. Pour renseignements et références, s'adresser à M. S. Mäder, magasin de comestibles, rue de la Serre 79, à La Chaux-de-Fonds. 1441-2

BRASSERIE JOST

Rue de la Serre 17 10542-1

Rue St-Pierre 22.

MENU

Huitres
- Soles Meunière -
Mayonnaise de Saumon
Canards sauvages
aux petites oignons
Epaule de Chevreuil
Cervelles au beurre
Perdreaux aux choux
Chapons rôtis
Choucroute garnie
Escargots
Dîners et Soupers
dep. 1 fr. 50
Restauration à toute heure.
On sert en ville
Soupers pour familles et Sociétés.
Se recommande,
J. JOST,
Chef de cuisine.

On demande un ouvrier H-644-N

relieur

de confiance, qui serait disposé à aider à l'occasion à la ganerie. — Adr. les offres sous chiffres H. 3 C à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Couvet. (H 644 N) 1668-3

LES 1623-1

POTAGERS ÉCONOMIQUES

sont les meilleurs

SEUL DÉPOSITAIRE

N. BLOCH
épicerie
rue du Marché, 1

Eventails
Fleurs et Plumes
pour Bals.
GAZES — PELUCHES
Rubans
Bijouterie fantaisie
Peignes
COURONNES
et
Voiles pour Epouses
Grand choix. 14103-227
Prix avantageux.
AU GRAND BAZAR
du Panier Fleuri

Lingère. La soussignée se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, soit en journées ou à la maison. — Mlle Juliette Wuilleumier, rue de Bel-Air 8, au 1er étage. 1992-2

COMESTIBLES STEIGER
4, rue de la Balance, 4

Poissons DU JOUR

Poissons DU JOUR
ABONDANCE

Saumon de l'Elbe, Truites de rivière, Ombres du Doubs, Brochets du Lac, Palées et Fêras, Perches du Doubs vivantes, Carpes du Rhin vivantes, Poissons blancs, Soles de l'Océan, Soles d'Ostende, Soles limandes de l'Océan et de la mer du Nord, Raies, Aigrefins, Merlans, Cabillauds. Posteaux mouchetés, etc., etc. 2054 1
LE TOUT A BAS PRIX

Cercle des Bons-Templiers
7, RUE du ROCHER, 7
LA CHAUX-DE-FONDS

Abstinence. — Boissons non alcooliques. — Journaux. — Bibliothèque. — Délassements moraux. — Jeux divers. — Concerts. — Conférences. — Société de chant. — Sections littéraire, musicale. — Couture. — Groupe d'épargne.
Locaux agréables et spacieux, ouverts gratuitement au public.
Feuilles de propagande et renseignements gratuits sont toujours à la disposition de chacun. 4441-4
Invitation cordiale à tous!

Docteur Mamie

Médecin-chirurgien
ACCOUCHEUR
32, Rue de la Serre 32.

Consultations de 1 à 3 h.
Téléphone. 969-2 Téléphone.

Sage-Femme de 1er Ordre
M^{me} Delecosse

Rue Pierre-Fatio 10, Genève
Etudes en Suisse. — Etudes en France.
Soins spéciaux pour les maladies des dames Consultations tous les jours. — Correspondance et pensionnaires. H-893-x
Téléphone 1139 1505-12

Homéopathie

M. L. JAQUES, ancien missionnaire, informe les personnes qui désirent recourir à l'Homéopathie, qu'il reçoit chaque semaine le Mercredi à la CHAUX-DE-FONDS, Hôtel de la Balance, de 1 h. à 4 h., et le Mardi au LACLE, au Café de Tempérance, rue du Pont 9, de 1 1/2 h. à 4 h. Visites à domicile.
Adresse: **NEUCHÂTEL**, Villamont, Sablons 27. 18707-37

Vente du matériel

d'une Fabrique d'outils d'horlogerie. Le LUNDI 5 mars dès 2 heures après-midi, au Bas-de-Suchet, GARTAILLOD, vente aux enchères publiques; de machines à raboter, fileter, percer, diviser, poinçonner, fraiser, tailler, etc.; de balanciers, de tours de mécaniciens et d'horlogers, de grands et de petits étaux et d'autres objets dont on supprime le détail. — Paiement comptant. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire H. A. Michaud, à Dôle. (H-823 N) 2060-3

Timbres-Poste
M. C. F. ROBERT,
rue du Progrès 59,
à La Chaux-de-Fonds,
achète des timbres de tous pays, ainsi que des vieux Timbres suisses, de préférence sur lettres. 4851-6

Tourbe

Ayant acheté une quantité de très bonne tourbe brune et noire, je puis en livrer depuis 15 fr. la bauche de 3 m. (mesurage garanti). Se recommande. Ed. Ruttiger-Perret, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 1747-8

On désire placer

une fille de 15 ans, de confiance et de bonne famille, dans une maison d'ordre, pour aider à faire le ménage, ou elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Vie et soins de famille. — S'adresser sous chiffre Zag. O. 169. à M. Rudolphe Mosse, Soleure. (Zag. O. 169).

BEL-AIR

(Grande Salle)

Dimanche 18 Février 1900
Dès 2 1/2 h. après midi

Grand Concert

donné par la Musique militaire
LES ARMES-RÉUNIES
sous la direction de M. Joseph JUNG, professeur. H-557-c
avec le bienveillant concours de
M. RUBATTEL, baryton.

PROGRAMME

- 1^{re} PARTIE
1. Allegro militaire (Scala).
 2. Grande ouverture de concert (Boieldieu).
 3. Sur les ailes de l'amour, valse. (Strauss).
 4. Veux-tu ? romance pour baryton. (Waldteuffel).
 5. Le Freischütz, fantaisie sur l'opéra. (Weber).
- 2^{me} PARTIE
6. Séville, boléro (Haut).
 7. Rip-Rip, air de j'aime la paresse, p. baryton (Pianquette).
 8. Retraite Tartare (Sellenick).
 9. Marche Hongroise. 2097-2

Entrée : 50 centimes.

Les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison 1900. 2061-1

BRASSERIE A. ROBERT

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
à 8 1/2 h. du soir

GRAND CONCERT

VOCAL & INSTRUMENTAL
donné par la célèbre troupe italienne

FORTA

DIMANCHE, dès 8 heures,

Grande Matinée

ENTRÉE LIBRE 2111-2

Théâtre

Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 1/4 h. précises
Lundi 19 Février 1900

SOIRÉE

Littéraire et Musicale
donnée par la Société de

Belles-Lettres

de Neuchâtel.

1. Prologue-Saynète. Le Président. 1949-1
2. Musique. E. W.
3. **MONSIEUR SCAPIN**
2 actes en vers de Jean Richepin.
4. Orchestre bellétrien.
5. Vers. J. R.

L'ÉCOLE des MARIS

3 actes en vers de Molière.

Billets dès le vendredi 16 février au Théâtre. Prix des places habituels.

Grande Brasserie

METROPOLE

Samedi, Dimanche et Lundi,
à 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

donné par 2102-2
l'Orchestre MAYR

et
l'Orchestre L'AVENIR

DIMANCHE, dès 10 1/2 h.,

CONCERT Apéritif

Dès 2 heures, MATINÉE
- ENTRÉE LIBRE -

Changement de domicile

L'atelier de JEAN FREY, fabricant de cadrans est transféré rue du Nord n° 27. 2088-3 TELEPHONE.

GRANDE Brasserie du Square

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI,
à 8 h. du soir,

GRAND CONCERT

donné par la troupe
WOLLMP
d'Innsbruck

Chants et Danses tyroliens. Duos, Scènes comiques. — La véritable **Schuhplättlertanz**, danse nationale tyrolienne, exécutée par sept personnes.

DIMANCHE, dès 10 1/2 h. du matin,

CONCERT Apéritif

DIMANCHE, dès 2 heures,
MATINÉE

Entrée libre. 1884-2

BAUX à LOYER en vente à la librairie A. COURVOISIER.

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction de M. R. RAFFIT.

Dimanche 18 Février 1900
à 2 h. après midi,

MATINÉE populaire

Lazare-le-Pâtre

Grand drame à grand spectacle en 5 actes.

Bureau, 7 1/4 h. Rideau, 8 1/2 h.

LE SOIR

Seule Représentation
extraordinaire

avec le concours de
Mlle H. de VÉRINE, chanteuse légère de l'Opéra-Comique.
Mlle HOMBERG, chanteuse.
M. DURAND, basse chantante.
M. MERLY, ténor.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

FAUST

Grand Opéra en 5 actes et 7 tableaux.
Musique de Ch. GOUNOD.

Orchestre H. Mayr

PRIX DES PLACES :

Balcons, 4 fr. — Premières, 3 fr. 50. — Fauteuils d'orchestre, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes, 1 franc. 2024-1

LA SCÈNE publie en supplément les couplets de FAUST, qui seront vendus à l'entrée du Théâtre. — 10 c.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

Cercle Ouvrier

35 a, rue de la Serre 35 a.

Samedi 17 Février 1900, dès 8 heures du soir, et Dimanche 18, dès 2 heures après midi,

GRAND Match au Loto

organisé par la
Chorale du Cercle l'Avenir

Ghîer, Volailles, Jambons, Vacherins Mont-d'Or, Conserves, Sucre, etc.

Marchandises de choix provenant des meilleures maisons de la localité. Invitation cordiale aux membres du Cercle et à leurs amis. 2046-1 Le Comité.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

le Mardi 20 Février 1900, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre : 2090-2

Causerie sur la Russie, par M. F. BAUR, rédacteur.

Restaurant des Armes - Réunies

GRANDE SALLE

Dimanche 18 Février
dès 2 1/2 heures après midi,

GRAND CONCERT

de Zithers
organisé par le

Zitherclub Alpenrösli Chaux-de-Fonds
dirigé par M. Charles BURLÉ

PROGRAMME

- PREMIÈRE PARTIE
1. Gruss an's stille Thal, Marsch, ensemble (Bölsterli).
 2. Wo das Edelweiss blüht, Salonwalzer, quatuor, für 2 Diskant, 1 Altzither und 1 Violine (Messner).
 3. Weist du, Mutter'l, was i träumt hab' ? Gesangsvortrag mit Zitherbegleitung (Kustera).
 4. Concert im Walde, Marsch für Zither, Violine, Glockenspiel, Kukuk, Nachtigall und Gesang (Jeibmann).
 5. Ein Musikantentraum, Potpourri, Trio für 2 Zithern und 1 Violine (Wagner).
- DEUXIÈME PARTIE
6. Salut aux Chanteurs, ensemble, pour zithers (Mayr).
 7. Das trotzige Dirndel, humoristischer Gesang mit Zitherbegleitung, vorgelesen von zwei Damen im Tyroloer-costum (Heinze).
 8. La vie militaire suisse, potpourri pour zithers (Schnell).
 9. Das fidele Hamburg, grand potpourri pour zithers et violon (Abel). 2081-1
 10. Le traineau-poste des Planahettes, polka humoristique pour zithers, clochettes, fouet et chant (Sturm).

ENTRÉE : 50 centimes.

Assurant d'avance à l'honorable public quelques heures d'agréable récréation, nous l'invitons à se rendre nombreux à notre concert. 2003-1
Einige genussreiche Stunden zusichernd, ladet zu zahlreichem Besuche höflichst ein.
Der Zitherclub.

(Salle du Bas)

Dimanche 18 Février
dès 8 h. après midi

CONCERT

donné par les

Dames de la Couture
du

Grütli Allemand

PROGRAMME

I^{re} Partie

1. Plantons la vigne (Chœur de dames).
2. Assaut d'escrime (M. Fillioz, prof. et quelques élèves).
3. Printemps, été, pour violon, piano et chant.
4. Quatuor.
5. Le Mai (M^{me} B.).
6. Schweizer-Marsch, pour zither (M^{lle} J. T. et M. B.).
7. Trois bonnes sous le même bonnet, saynète (M^{lle} K.).

II^{me} Partie

8. Encouragement, pour piano. (M^{lle} E. S.).
9. Assaut d'escrime (M. Fillioz, prof. et élèves).
10. Edelweiss (M^{lle} B. et M^{me} W.).
11. Sérénade (M^{lle} S.).
12. Der sigalante Barbier, pantomime.
13. Tableau vivant. 2005-1

Entrée : 50 centimes.

(Grande Salle).

Dimanche 18 Février
Ouverture des portes, 7 1/4 h. Rideau, 8 heures précises.

Grand Concert

donné par la

Chorale des Ouvriers Graveurs
et Guillocheurs.

Programme

PREMIÈRE PARTIE

1. Sous les pommiers, chœur (Chorale).
2. Fanfare des Boscos, duo comique (M^{me} V. et G.).
3. Une nuit à Venise, duo. 2082-1 (M^{me} T., M. R. P.).
4. L'anatomie du conscrit, comique (M. G.).
5. Le Lévitte, solo p. basse (M. Ch. J.).
6. Comica sérénada espagnolas, comique (M. A. H.).

DEUXIÈME PARTIE

7. Mon hameau, double quatuor (Chorale).
8. La visite du major, duo comique. (M^{me} V. et G.).
9. Les stances à Manon, solo de basse (M. Ch. J.).
10. Tout est mal fait, comique (M. V.).
11. La Favorite, duo (M^{me} T., M. R. P.).
12. Une corvée de quartier, scène comique (12 personnages).

Entrée 50 ct. Entrée 50 ct.

Le Concert sera suivi de 2004-1

SOIRÉE FAMILIÈRE

THÉÂTRE

Lundi 26 Février 1900

Blanche-Neige

Rose-Rouge

FÉRIÉ organisée par le

Chœur Classique.

Prix des places : Balcons, 3 fr. — Premières, 2 fr. 50. — Parterre et Secondes numérotées, 1 fr. 50. — Écon des non numérotées, 1 fr. — Troisièmes, 75 centimes.

Billets, dès mardi 13, chez M. Léop. Beck, magasin de musique.

Brasserie de la Terrasse

88, rue du Parc 88,
Visible dès samedi et jours suivants

L'artiste Tronc M. Kobelkoff

né sans bras ni jambes
Phénomène unique, la plus grande Merveille du XIX^e siècle.
Cet homme sans bras ni jambes doué d'une adresse surprenante peut écrire très couramment.
Boucher et déboucher une carafe ; Verser de l'eau dans un verre ; 2063-1
Manger avec cuillère et fourchette ; Calculer sur un tableau ; Couper du papier avec des ciseaux ; Enfiler une aiguille ; Marcher, courir, sauter avec adresse ; Ouvrir les montres, tirer au pistolet ; Peindre et dessiner.

DIMANCHE, dès 11 heures du matin
ENTRÉE : 20 centimes.
Se recommande.
Le Tenancier, Z. GUILLET.

Grands Magasins de Nouveautés

AU PROGRÈS

2085-1 LA CHAUX-DE-FONDS — LE LOCLE

Grand choix de

CHEMISES

Faux-cols. - Manchettes. - Serviteurs.
Chaussettes - Cravates - Bretelles

0000 Voir nos prix d'un bon marché exceptionnel 0000

Escompte 5% au comptant. — Maison de confiance.

Articles mortuaires

SPECIALITÉ DE
CAPOTES
et CHAPEAUX en crêpe
VOILES et VOILETTES
BRASSARDS
GANTS
COURONNES en métal.
COURONNES en perles
BOUQUETS artificiels
OREILLERS mortuaires.

AU
BAZAR NEUCHÂTELOIS
MODES — CORSETS
Escompte 3%. 2128-310

Pension

A Langenthal, petite ville du canton de Berne, une bonne famille bourgeoise recevrait encore au printemps deux jeunes filles désirant apprendre l'Allemand. Bonnes écoles secondaires et leçons particulières si on le désire. Vie de famille, jardin, soins maternels. Prix modérés. — Pour renseignements, s'adresser à Mme Nicolet, Cercle du Sapin, au 2^{me} étage. 2096-3

Pour pierristes

On occuperait à domicile, plusieurs bons ouvriers grand-seurs et tourneurs 4 trous. Ouvrage suivi et bien rétribué. — S'adr. à M. F. Girod, Moutier (Jura Bernois). (n-920-4) 2098-2